

Bourgogne

Couverture vaccinale rougeole



Réalisation : ORS Bourgogne

Tony Foglia (économiste de la santé) et Caroline Bonnet (statisticienne)

Pour la cartographie, Benoit Navillon (informaticien)

Pour la mise en page, Christine Fiet (assistante de direction)

Pour les relectures, Dr Isabelle Millot (médecin de santé publique) et Bernadette Lémery (directrice)

Remerciements

- Dr Marie-Claude Boivin et Laurence Mouries (Rectorat) et les personnels des Inspections Académiques 21, 58, 71, 89
- Dr Evelyne Douvier et Dr Geneviève Massin (PMI CG 21), Françoise Rocher et Dr Anne Meunier (PMI CG 58), Dr Sylvie Thévenon (PMI CG 71), Dr Eva Saute-Guillaume (PMI CG 89)
- Daphné Pawelec (Cellule de coordination régionale GDRF Bourgogne, CPAM de la Côte-d'Or) et Michaël Braida (CPAM de la Côte-d'Or)
- Apolline Audoin-Pouveau (ARS Bourgogne)
- Pr. Pascal Chavanet (CHU Dijon), Dr Jeanine Stoll et Claude Tillier (Département Coordination des Alertes et des Régions, Cellule de l'InVS en Régions Bourgogne et Franche-Comté, ARS Bourgogne).

SOMMAIRE

OBJECTIFS	1
MOYENS ET MÉTHODE MIS EN ŒUVRE	1
INDICATEURS RETENUS	3
COMPORTEMENT VACCINAL ET DÉPENSES EN SOINS DE VILLE.....	5
Couverture vaccinale contre la rougeole à 2 ans	7
Couverture vaccinale contre la rougeole à 3-4 ans	11
Couverture vaccinale contre la rougeole pour les élèves de 6 ^e	15
Couverture vaccinale contre la rougeole pour les élèves de 2 ^{de} et T ^{ale}	19
Remboursement de vaccins ROR en population générale et pour les moins de 30 ans...	23
PROFILS DES CANTONS DE BOURGOGNE.....	27
SYNTHÈSE.....	30
VARIABLES ILLUSTRATIVES	33
Territoire et Population.....	35
Effectifs et densité de la population.....	40
Natalité 42	
Enfants de 2 ans.....	44
Enfants de 3-4 ans	46
Jeunes de moins de 30 ans	48
Conditions de vie.....	51
Revenus des ménages	52
Minima sociaux.....	54
Formation	56
Bénéficiaires de la CMUC	58
Familles monoparentales	60
Ouvriers et employés.....	62
Population sans emploi	64
Offre de soins et proximité.....	67
Médecins généralistes libéraux	68
Infirmiers libéraux.....	70
Pédiatres libéraux.....	72
Pharmacies	74
Zones fragiles pluriprofessionnelles	76
Table des illustrations	79

OBJECTIFS

L'ARS de Bourgogne a souhaité réaliser une étude ciblée sur la couverture vaccinale contre la rougeole et ses déterminants à une échelle infra-départementale, afin d'orienter les actions de prévention prévues par le schéma régional de prévention 2012-2016.

L'objectif principal de cette étude est de caractériser les territoires bourguignons selon des indicateurs se rapportant à la **vaccination contre la rougeole** en lien avec des indicateurs socio-démographiques et d'offre de soins.

Les objectifs secondaires de ce travail sont de :

- décrire et représenter sous forme de cartes les indicateurs permettant de définir les inégalités territoriales liées à la démographie, aux conditions de vie, à l'offre de soins et à la couverture vaccinale ;
- réaliser une typologie des territoires de Bourgogne permettant de disposer d'une vision synthétique de leurs caractéristiques.

MOYENS ET MÉTHODE MIS EN ŒUVRE

Représentation cartographique

Chaque indicateur est cartographié (avec l'accord des propriétaires des données) en données absolues (effectifs) et relatives (taux ou part) à l'échelon cantonal. Chacune des cartes est accompagnée d'un histogramme de concentration des cantons. Chaque classe est représentée par un rectangle dont la base est proportionnelle à l'amplitude de la classe et la surface est proportionnelle à l'effectif de celle-ci.

Typologie cantonale

Les méthodes employées font parties des techniques d'analyses multidimensionnelles. Elles permettent de représenter et d'interpréter de façon synthétique de vastes ensembles constitués ici des 177 cantons bourguignons et d'indicateurs sociaux et sanitaires mis en variables actives ou illustratives.

L'analyse de données se déroule en deux temps :

- Une première étape consiste à synthétiser l'information recueillie par le biais d'une *analyse en composantes principales* (ACP). Elle permet de caractériser des axes factoriels qui prennent en compte un maximum de données et notamment celles qui ont le plus de poids dans l'analyse, c'est-à-dire les données qui décrivent le mieux les cantons.

- La deuxième étape permet de déterminer un nombre de groupes de cantons et de les caractériser. C'est la *classification ascendante hiérarchique* (CAH). Cette étape conduit à classer les cantons ayant des caractéristiques similaires à l'intérieur d'un même groupe, les groupes ainsi obtenus se différenciant tous les uns des autres.

Analyse en composantes principales

L'ACP a pour objet la description des données contenues dans le tableau cantons-indicateurs. Elle cherche à réduire les dimensions du tableau (c'est-à-dire le nombre de variables) en représentant les associations entre cantons et entre variables dans des espaces de faibles dimensions. L'ACP est une méthode factorielle car la réduction du nombre de variables se fait par la construction de nouvelles variables synthétiques qui sont obtenues en combinant les variables initiales.

Parmi les indicateurs disponibles, certains sont intégrés dans l'ACP comme "variables actives". Ces variables sont les seules à participer à la construction des axes de la représentation factorielle. Les autres variables, appelées illustratives aident simplement à l'interprétation des résultats.

Les variables construites à partir de l'ACP sont appelées "composantes principales". Elles déterminent un certain nombre d'axes factoriels, qui réalisent chacun une synthèse des variables initiales. Chaque axe est porteur d'une partie de l'information mesurée par le pourcentage d'inertie totale du nuage de points étudié. On s'intéresse aux axes pour lesquels le pouvoir explicatif est le plus grand. Le nombre d'axes retenus dépendra du résultat de l'ACP.

L'ensemble des indicateurs (ou variables) sélectionnés se regroupent en 3 grandes thématiques (cf. sommaire pour plus de détail) :

- Population et conditions de vie : densité de population à différents âges, indicateurs de précarité... ;
- Offre de soins : professionnels de santé libéraux de proximité ;
- Vaccination : **Couverture vaccinale** des enfants suivis par la Protection maternelle infantile (PMI) et la santé scolaire et **dépenses en soins de ville pour des vaccins**. La possibilité d'exploitation à un échelon fin dépend des disponibilités de ces données.

Classification ascendante hiérarchique

Les méthodes de classification sont très complémentaires de celles de l'analyse factorielle. Elles ont pour but de regrouper les individus (ici cantons) en un nombre restreint de classes homogènes.

La classification ascendante hiérarchique procède à des regroupements successifs jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une seule classe : à chaque étape, les individus les plus proches statistiquement sont regroupés deux à deux et ce jusqu'à leur regroupement dans une seule classe. On obtient ainsi des classes hétérogènes entre elles (variance inter-classe élevée) mais au sein de chacune d'entre elles, les individus sont homogènes (variance intra-classe faible).

A la fin de l'analyse, on obtient des classes homogènes de cantons. Chaque classe est décrite à partir des variables ayant un poids significativement différent dans cette classe par rapport au poids moyen en Bourgogne (au seuil de 5 %).

INDICATEURS RETENUS

COMPORTEMENT VACCINAL ET DÉPENSES EN SOINS DE VILLE

- COUVERTURE VACCINALE CONTRE LA ROUGEOLE À 2 ANS : TAUX DE COUVERTURE POUR 100 ENFANTS DE 2 ANS
- COUVERTURE VACCINALE CONTRE LA ROUGEOLE À 3-4 ANS : TAUX DE COUVERTURE POUR 100 ENFANTS DE 3-4 ANS
- COUVERTURE VACCINALE CONTRE LA ROUGEOLE DES ÉLÈVES DE 6^{ÈME} : TAUX DE COUVERTURE POUR 100 ÉLÈVES
- COUVERTURE VACCINALE CONTRE LA ROUGEOLE DES ÉLÈVES DE 2^{NDE} ET TALE : TAUX DE COUVERTURE POUR 100 ÉLÈVES
- DÉPENSES DE SOINS POUR VACCINS CONTRE LA ROUGEOLE (POPULATION GÉNÉRALE ET MOINS DE 30 ANS) : NB ET TAUX POUR 1 000 HABITANTS

POPULATION ET CONDITIONS DE VIE

- EFFECTIFS ET DENSITÉ DE LA POPULATION (NB HABITANTS PAR KM²)
- NATALITÉ : NB NAISSANCES POUR 1 000 HABITANTS
- ENFANTS DE MOINS DE 2 ANS : NB DE MOINS DE 2 ANS POUR 100 HABITANTS
- ENFANTS DE 3-4 ANS : NB DE 3-4 ANS POUR 100 HABITANTS
- JEUNES DE MOINS DE 30 ANS : NB DE MOINS DE 30 ANS POUR 100 HABITANTS
- OUVRIERS ET EMPLOYÉS : NB ET PART (POUR 100 PERSONNES ACTIVES AYANT UN EMPLOI)
- POPULATION SANS EMPLOI : NB DE CHÔMEURS ET TAUX (POUR 100 ACTIFS)

- REVENU DES MÉNAGES : REVENU MOYEN PAR UC ET PART DES MÉNAGES FISCAUX NON IMPOSÉS (POUR 100 MÉNAGES FISCAUX)
- MINIMA SOCIAUX : ALLOCATAIRES DES PRINCIPAUX MINIMA SOCIAUX (AAH, API, ASS, RMI) ET PART D'ALLOCATAIRES (POUR 100 HABITANTS DE 15-59 ANS)
- BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU COMPLÉMENTAIRE : NB ET PART DES BÉNÉFICIAIRES DANS LA POPULATION TOTALE
- FAMILLES MONOPARENTALES : NB ET PART DES FAMILLES MONOPARENTALES (POUR 100 FAMILLES)
- PART DE PERSONNES DE 20-29 ANS PEU OU PAS DIPLÔMÉES POUR 100 PERSONNES DE 20-29 ANS SORTIES DU SYSTÈME SCOLAIRE

OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ

- MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX : NB ET DENSITÉ RAPPORTÉE À LA POPULATION
- INFIRMIERS LIBÉRAUX : NB ET DENSITÉ RAPPORTÉE À LA POPULATION
- PÉDIATRES : NB ET DENSITÉ RAPPORTÉE À LA POPULATION DE MOINS DE 16 ANS
- PHARMACIE : NB ET DENSITÉ RAPPORTÉE À LA POPULATION
- ZONES FRAGILES PLURIPROFESSIONNELLES : BASSINS DE VIE FRAGILES OU NON

Comportement vaccinal et dépenses en soins de ville





Couverture vaccinale contre la rougeole à 2 ans

Taux de couverture pour 100 enfants de 2 ans

- En 2007-2008¹, 89 % des enfants de 2 ans avaient reçu au moins une dose de vaccin ROR (d'après les renseignements des certificats de santé du 24^e mois). Pour les mêmes années, 54,4 % des enfants de 2 ans avaient reçu 2 doses de vaccin ROR.
- A l'intérieur de la région, des différences sont observées entre les départements. La Saône-et-Loire enregistre les taux de couverture les plus élevés (91 %, au moins une dose et 59,1 %, deux doses). C'est l'Yonne qui présente les taux de couverture les plus faibles (88,3 %, au moins une dose et 42,2 %, deux doses).
- Au niveau plus fin des cantons, les disparités sont encore plus fortes. Les taux les plus faibles pour la couverture « au moins une dose » sont observés dans le sud de l'Yonne, le nord de la Côte-d'Or et l'est de la Nièvre. Les taux les plus faibles pour la couverture « deux doses » sont observés dans la plupart des cantons de l'Yonne, le nord et l'ouest de la Côte-d'Or, le sud-est de la Saône-et-Loire et le nord-est et l'est de la Nièvre.

TABLEAU 1 : COUVERTURE VACCINALE DES ENFANTS DE 2 ANS EN BOURGOGNE EN 2007-08

	% d'enfants de 2 ans ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR	% d'enfants de 2 ans ayant reçu 2 doses de vaccin ROR
Côte-d'Or	87,4	57,9
Nièvre	89,8	54,8
Saône-et-Loire	91,0	59,1
Yonne	88,3	42,2
Bourgogne	89,0	54,4

Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (CS 24), exploitation ORS

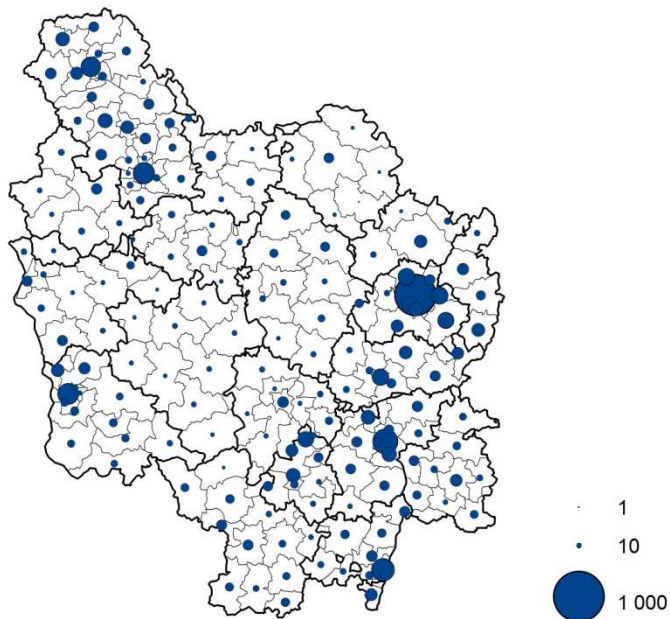
Précisions :

Les nombres d'enfants ayant reçu au moins une dose et 2 doses de vaccin ROR sont extrapolés à partir des données renseignées dans les CS 24 et des naissances correspondantes (année n-2).

Les taux de couverture vaccinale correspondent au nombre d'enfants vaccinés rapporté au nombre de CS 24 renseignés. Ces taux sont lissés pour prendre en compte étant donné la petite taille des unités géographiques (cantons). Ainsi, pour chaque canton, l'information fournie par ses cantons voisins est prise en compte. Ceci permet de réduire l'instabilité des taux des cantons peu peuplés et de mettre en évidence une éventuelle structure spatiale.

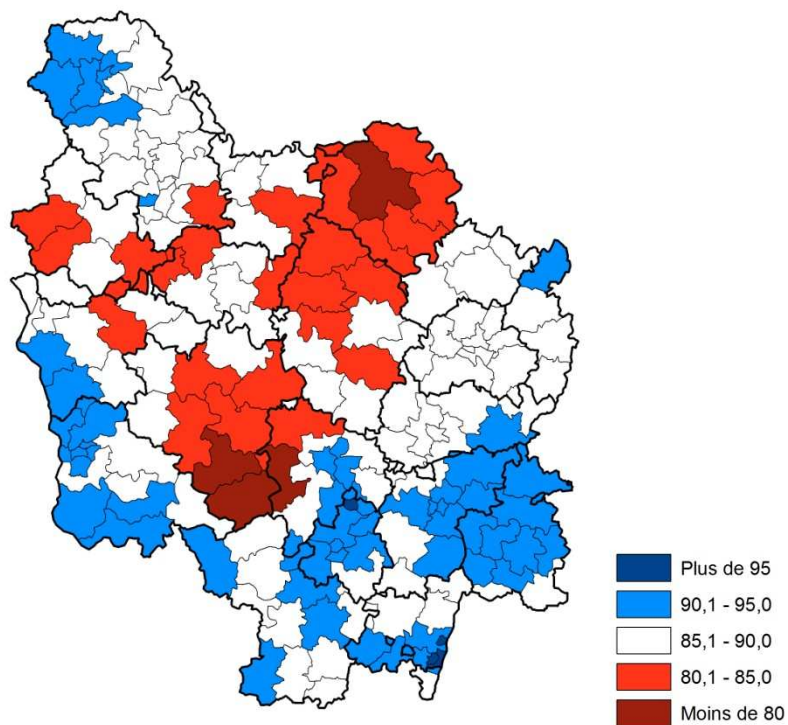
¹ Les données analysées sont issues des CS24 transmis par les 4 services de PMI des départements bourguignons. Elles sont disponibles pour l'année 2008 pour la Côte-d'Or, la Nièvre et l'Yonne et pour l'année 2007 en Saône-et-Loire.

CARTE 1 : NOMBRE D'ENFANTS DE 2 ANS AYANT REÇU **AU MOINS UNE DOSE** DE VACCIN ROR 2007-2008
(EXTRAPOLATION À PARTIR DES CS 24 ET DES NAISSANCES)



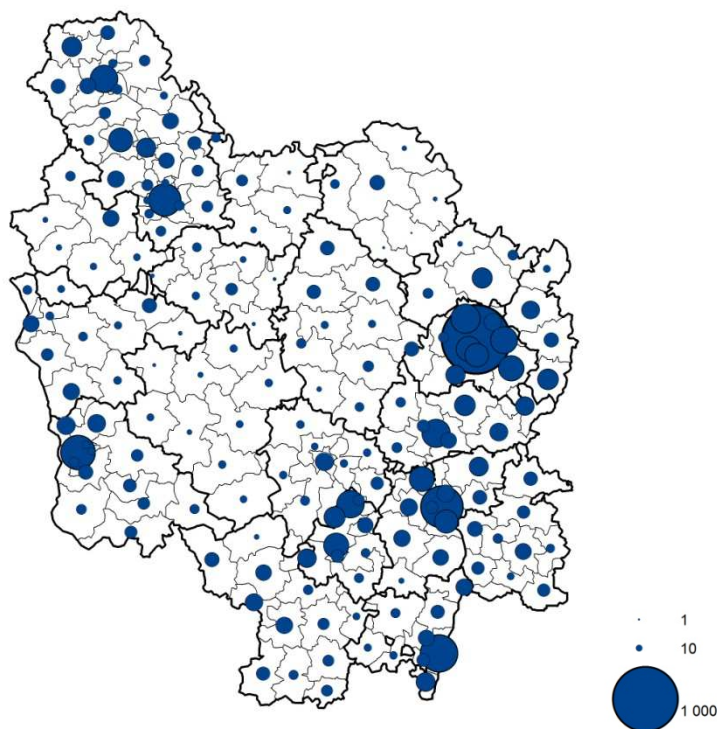
Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (CS 24), exploitation ORS

CARTE 2 : PROPORTIONS D'ENFANTS DE 2 ANS AYANT REÇU **AU MOINS UNE DOSE** DE VACCIN ROR (POUR 100 CS 24 SAISIS) - % LISSÉS 2007-2008



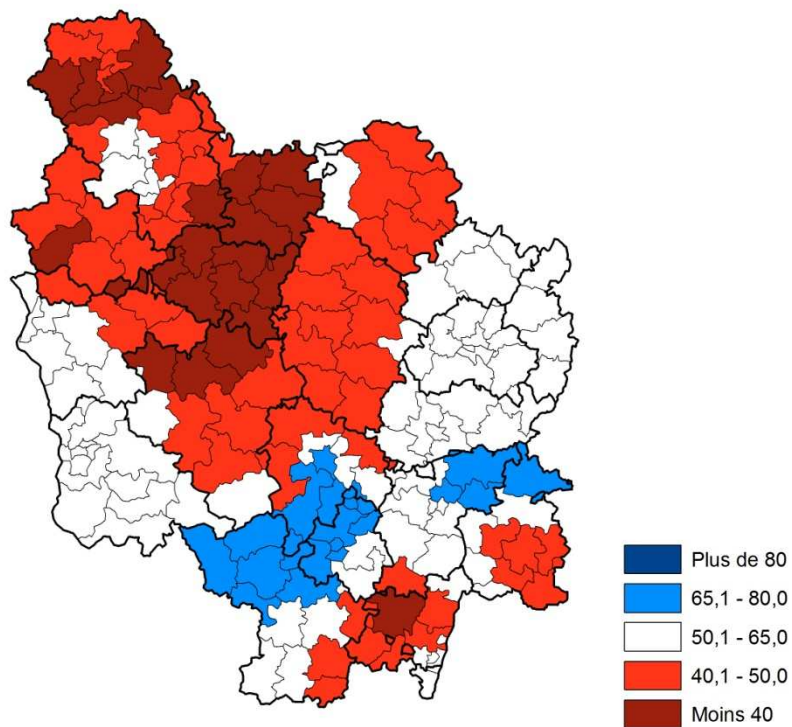
Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (CS 24), exploitation ORS

CARTE 3 : NOMBRE D'ENFANTS DE 2 ANS AYANT **RECU DEUX DOSES** DE VACCIN ROR 2007-2008
(EXTRAPOLATION À PARTIR DES CS 24 ET DES NAISSANCES)



Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (CS 24), exploitation ORS

CARTE 4 : POURCENTAGE D'ENFANTS DE 2 ANS AYANT **REÇU DEUX DOSES** DE VACCIN ROR (POUR 100 CS 24 SAISIS) - % LISSÉS 2007-2008



Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (CS 24), exploitation ORS



Couverture vaccinale contre la rougeole à 3-4 ans

Taux de couverture pour 100 enfants de 3-4 ans

- Pour les dernières périodes où l'on dispose de données², 95,5 % des enfants de 3-4 ans avaient reçu au moins une dose de vaccin ROR d'après les renseignements de 100 carnets de santé vus (sauf le pays Nivernais Morvan). Tandis que 79,6 % des enfants de 3-4 ans avaient reçu 2 doses de vaccin ROR.
- A l'intérieur de la région, on retrouve des écarts entre les départements. L'Yonne et la Côte-d'Or enregistrent les taux de couverture les plus élevés (96 %, au moins une dose et un peu plus de 80 %, deux doses). La Nièvre présente les taux de couverture les plus faibles (90,6 %, au moins une dose et 64,5 %, deux doses).
- Les disparités sont encore plus fortes au niveau des pays ou zonages apparentés. Les taux les plus faibles pour la couverture « au moins une dose » sont observés dans le pays Bourgogne Nivernaise et dans une moindre mesure dans les Pays Nevers sud Nivernais et Charolais-Brionnais.

TABLEAU 2 : COUVERTURE VACCINALE DES ENFANTS DE 3-4 ANS EN BOURGOGNE POUR LES DERNIÈRES ANNÉES DISPONIBLES

	% d'enfants de 3-4 ans ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR (pour 100 carnets de santé vus)	% d'enfants de 3-4 ans ayant reçu 2 doses de vaccin ROR (pour 100 carnets de santé vus)
Côte-d'Or	96,1	82,5
Nièvre	90,6*	64,5
Saône-et-Loire	95,0	79,2
Yonne	96,5	81,1
Bourgogne	95,5*	79,6

*données du Nivernais Morvan non disponibles

Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (BSEM), exploitation ORS

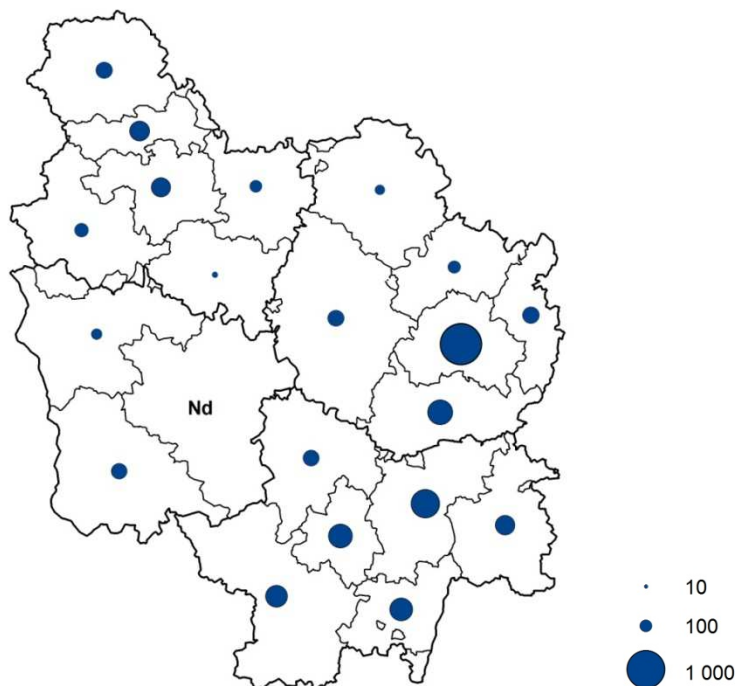
Précisions :

Les nombres d'enfants ayant reçu au moins une dose et 2 doses de vaccin ROR présentés ici ne sont pas exhaustifs : ils proviennent des bilans de santé recueillis par les médecins de PMI lors des bilans de santé en école maternelle.

Les taux de couverture vaccinale correspondent au nombre d'enfants vaccinés rapporté au nombre de carnets de santé vus lors du bilan de santé de maternelle.

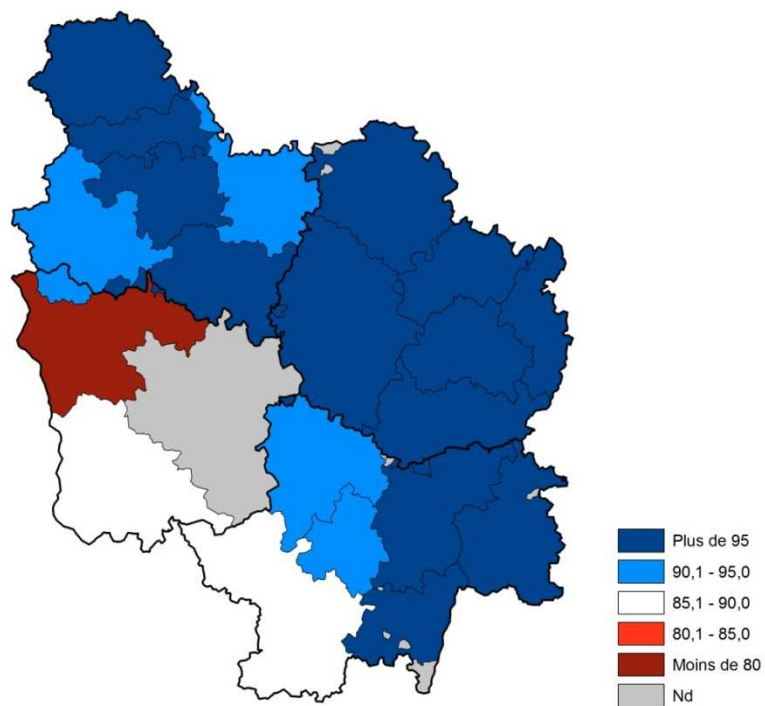
² Les données analysées sont issues des BSEM transmis par les services de PMI des départements bourguignons. Elles sont disponibles pour l'année 2010-11 pour la Côte-d'Or, 2009-10 pour la Saône-et-Loire et l'Yonne et les 2 périodes pour la Nièvre.

CARTE 5 : NOMBRE D'ENFANTS DE 3-4 ANS AYANT REÇU AU MOINS UNE DOSE DE VACCIN ROR 2009-2011
(PARMI LES BILANS DE SANTÉ RECUEILLIS)



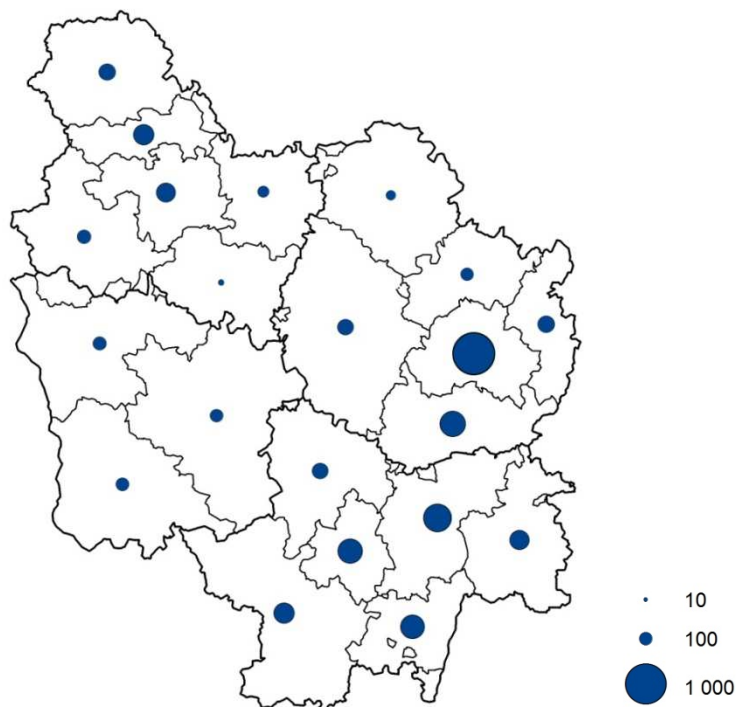
Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (BSEM), exploitation ORS

CARTE 6 : POURCENTAGE D'ENFANTS DE 3-4 ANS AYANT REÇU AU MOINS UNE DOSE
DE VACCIN ROR 2009-2011 (POUR 100 CARNETS DE SANTÉ VUS)



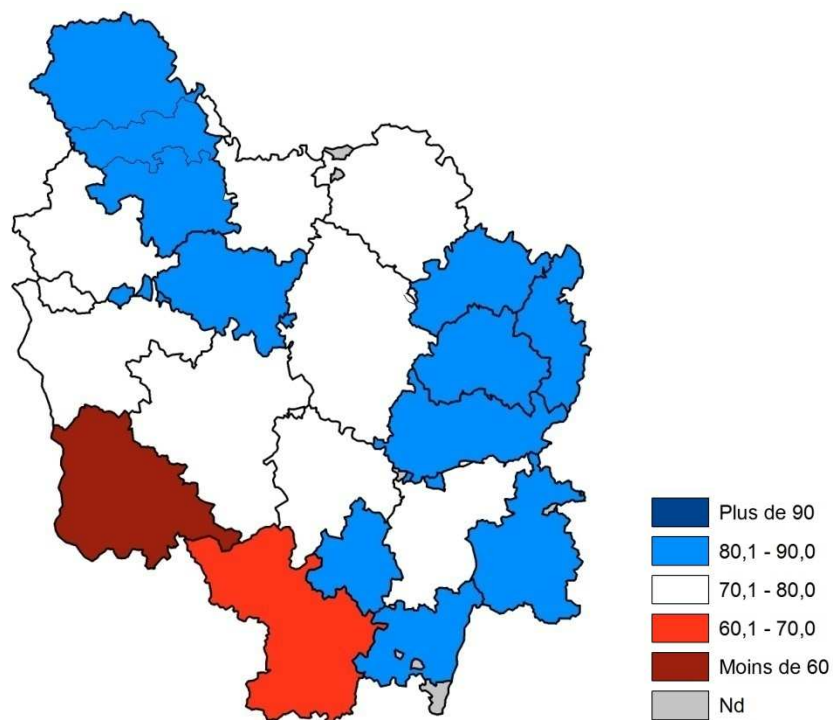
Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (BSEM), exploitation ORS

CARTE 7 : NOMBRE D'ENFANTS DE 3-4 ANS AYANT REÇU **DEUX DOSES** DE VACCIN ROR 2009-2011
(PARMI LES BILANS DE SANTÉ RECUEILLIS)



Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (BSEM), exploitation ORS

CARTE 8 : POURCENTAGE D'ENFANTS DE 3-4 ANS AYANT REÇU **DEUX DOSES** DE VACCIN ROR 2009-2011 (POUR 100 CARNETS DE SANTÉ VUS)



Source : Services de PMI des départements de Bourgogne (BSEM), exploitation ORS



Couverture vaccinale contre la rougeole pour les élèves de 6^e

Taux de couverture pour 100 «élèves »

- Pour les années scolaires 2010-11 et 2011-12, 97,5 % des enfants de 6^e avaient reçu au moins une dose de vaccin ROR d'après les renseignements des carnets de santé. Pour les mêmes années, 90 % d'enfants de 6^e avaient reçu 2 doses de vaccin ROR.
- A l'intérieur de la région, des écarts entre les départements existent seulement pour la couverture « deux doses » : la Nièvre présente le taux de couverture le moins élevé (87 %, deux doses).
- Au niveau des pays ou zonages apparentés, les disparités sont plus fortes. Les taux les plus faibles pour la couverture « au moins une dose » sont observés dans les pays de la Nièvre, le Tonnerrois, certains cantons au sud de Sens, l'Auxois-Morvan Côte-d'Or, le Grand Dijon, le Pays Seine et Tille en Bourgogne, le Charolais Brionnais et Sud Bourgogne. Pour la couverture deux doses, on retrouve tous les pays de la Nièvre, le Tonnerrois, le nord et l'ouest de la Côte-d'Or, l'Autunois Morvan et le Charolais Brionnais.

TABLEAU 3 : COUVERTURE VACCINALE DES ÉLÈVES DE 6^{ÈME} EN BOURGOGNE POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2010-11 ET 2011-12

	% d'élèves de 6 ^e ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR (pour 100 carnets de santé vus)	% d'élèves de 6 ^e ayant reçu 2 doses de vaccin ROR (pour 100 carnets de santé vus)
Côte-d'Or	97,5	89,9
Nièvre	96,5	87,1
Saône-et-Loire	97,5	90,9
Yonne	98,0	91,1
Bourgogne	97,5	90,1

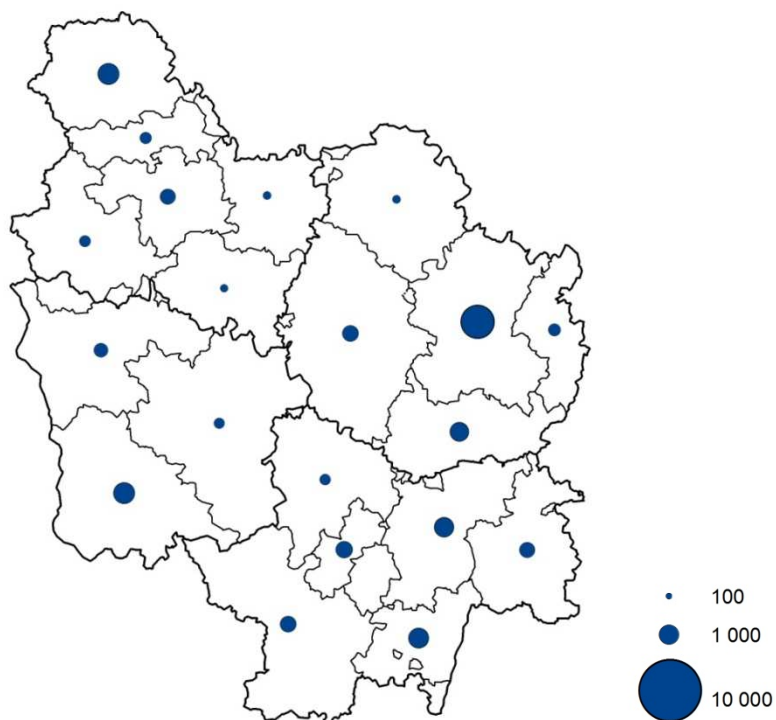
Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS

Précisions :

Les nombres d'élèves ayant reçu au moins une dose et 2 doses de vaccin ROR présentés ici ne sont pas exhaustifs : ils ont été recueillis à l'occasion d'une enquête nationale et fournis par l'Inspection académique.

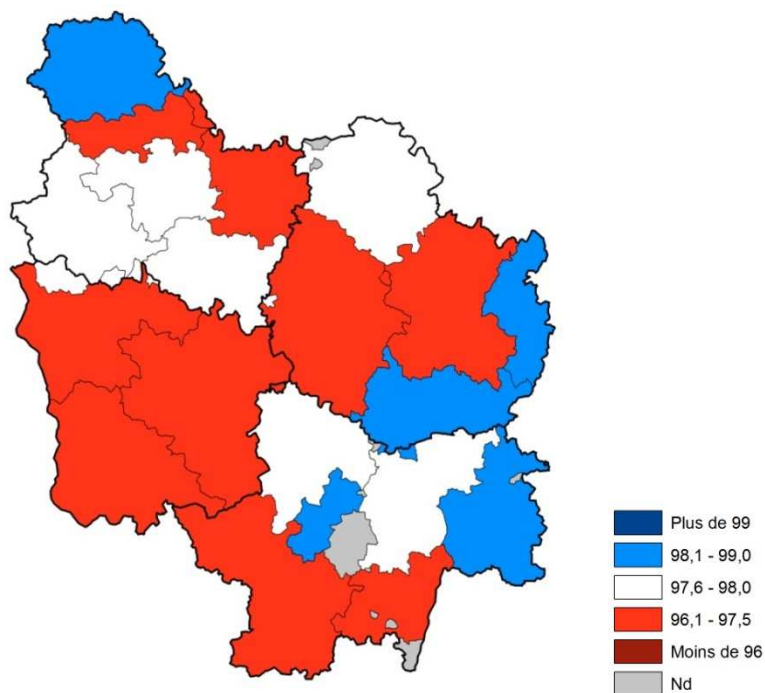
Les taux de couverture vaccinale correspondent au nombre d'enfants vaccinés rapporté au nombre de carnets de santé vus dans le cadre de cette enquête.

CARTE 9 : NOMBRE D'ÉLÈVES DE 6^E AYANT REÇU **AU MOINS UNE DOSE** DE VACCIN ROR 2010-2012
(PARMI LES COLLÈGES RÉPONDANTS)



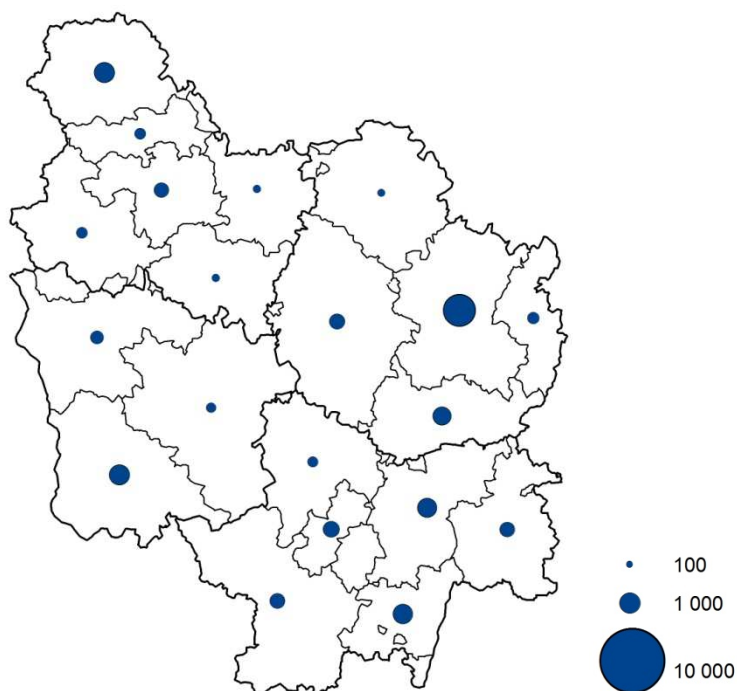
Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS

CARTE 10 : POURCENTAGE D'ÉLÈVES DE 6^E AYANT REÇU **AU MOINS UNE DOSE** DE VACCIN ROR 2010-2012 (POUR 100 CARNETS DE SANTÉ VUS)



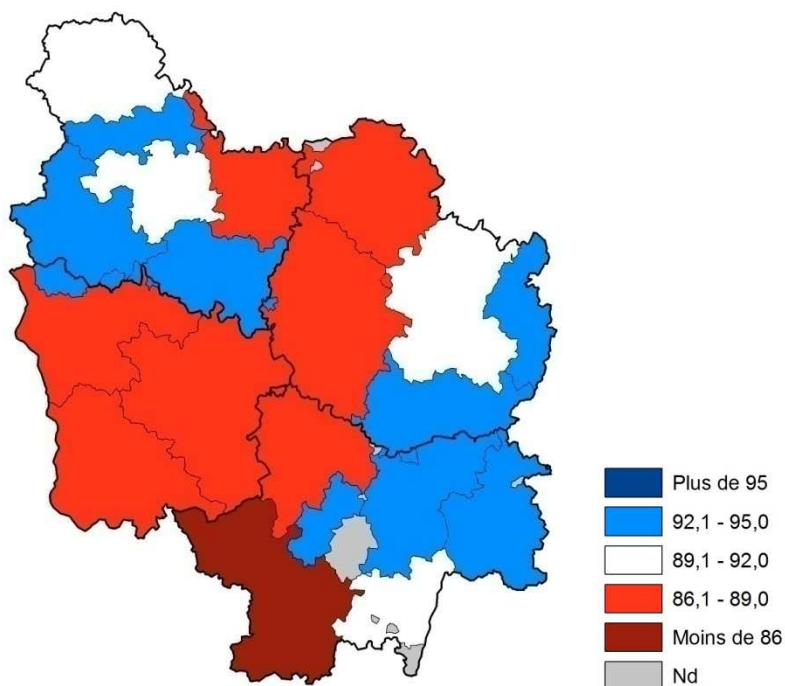
Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS

CARTE 11 : NOMBRE D'ÉLÈVES DE 6^E AYANT REÇU **DEUX DOSES** DE VACCIN ROR 2010-2012
(PARMI LES COLLÈGES RÉPONDANTS)



Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS

CARTE 12 : POURCENTAGE D'ÉLÈVES DE 6^E AYANT REÇU **DEUX DOSES** DE VACCIN ROR
2010-2012 (POUR 100 CARNETS DE SANTÉ VUS)



Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS



Couverture vaccinale contre la rougeole pour les élèves de 2^{de} et T^{ale}

Taux de couverture pour 100 «élèves»

- Pour les années scolaires 2010-11 et 2011-12, 97,8 % des élèves de 2^{nde} et T^{ale} avaient reçu au moins une dose de vaccin ROR d'après les renseignements des carnets de santé. Pour les mêmes années, 90,6 % avaient reçu 2 doses de vaccin ROR.
- A l'intérieur de la région, des écarts entre les départements existent. La Saône-et-Loire et l'Yonne enregistrent les taux de couverture les plus élevés. La Nièvre présente les taux de couverture les plus faibles (96 %, au moins une dose et 85,6%, deux doses).
- Au niveau des Pays ou zonages apparentés, les disparités sont encore plus fortes. Les taux les plus faibles pour la couverture « au moins une dose » sont observés en Bourgogne Nivernaise et Nevers Sud Nivernais et dans une moindre mesure l'extrême nord de l'Yonne. Les taux les plus faibles pour la couverture « deux doses » sont observés dans les trois Pays nivernais, le Charolais Brionnais et dans l'Auxois Morvan Côte-d'Orien.

TABLEAU 4 : COUVERTURE VACCINALE DES ÉLÈVES DE 2^{NDE} ET TALE EN BOURGOGNE
POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2010-11 ET 2011-12

	% d'élèves de 2 ^{nde} et T ^{ale} ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR (pour 100 carnets de santé vus)	% d'élèves de 2 ^{nde} et T ^{ale} ayant reçu 2 doses de vaccin ROR (pour 100 carnets de santé vus)
Côte-d'Or	97,8	91,3
Nièvre	96,0	85,6
Saône-et-Loire	98,4	91,6
Yonne	98,3	91,0
Bourgogne	97,8	90,6

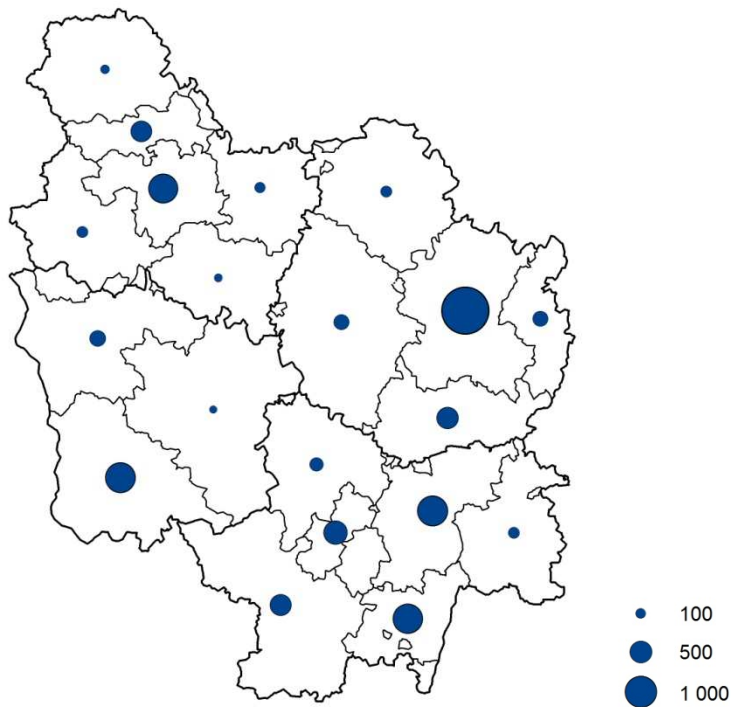
Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS

Précisions :

Les nombres d'élèves ayant reçu au moins une dose et 2 doses de vaccin ROR présentés ici ne sont pas exhaustifs : ils ont été recueillis à l'occasion d'une enquête nationale et fournis par l'Inspection académique.

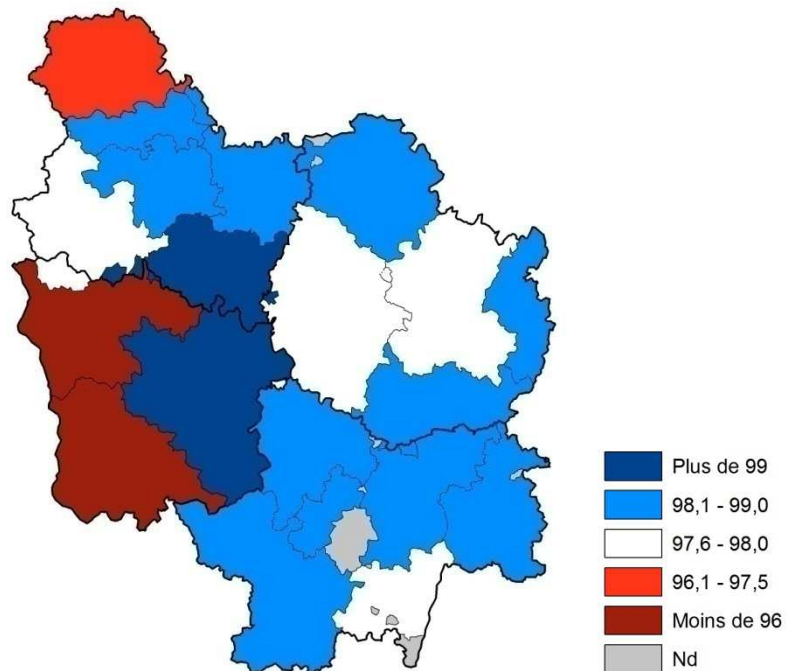
Les taux de couverture vaccinale correspondent au nombre d'enfants vaccinés rapporté au nombre de carnets de santé vus dans le cadre de cette enquête.

CARTE 13 : NOMBRE D'ÉLÈVES DE 2^{NDE} ET TERMINALE AYANT REÇU AU MOINS UNE DOSE DE VACCIN ROR 2010-2012
(PARMI LES LYCÉES RÉPONDANTS)



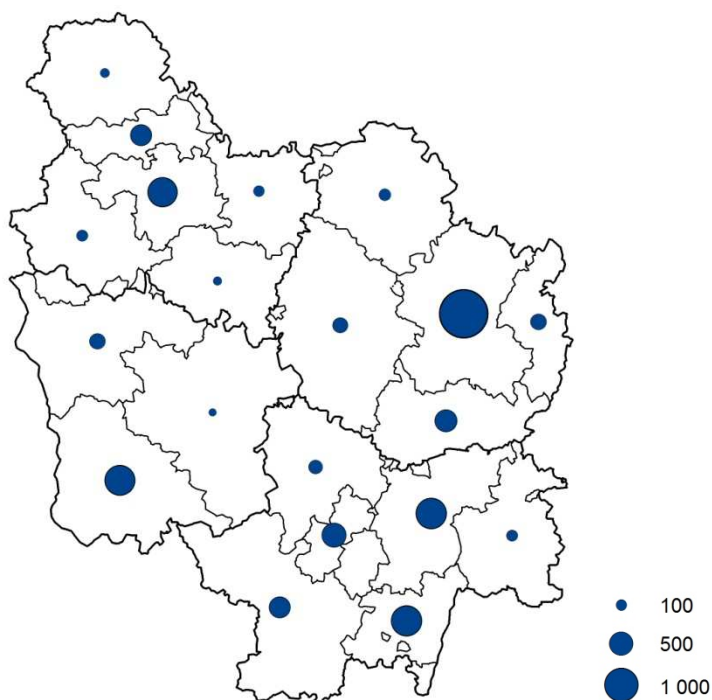
Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS

CARTE 14 : POURCENTAGE D'ÉLÈVES DE 2^{NDE} ET TERMINALE AYANT REÇU AU MOINS UNE DOSE DE VACCIN ROR 2010-2012 (POUR 100 CARNETS DE SANTÉ VUS)



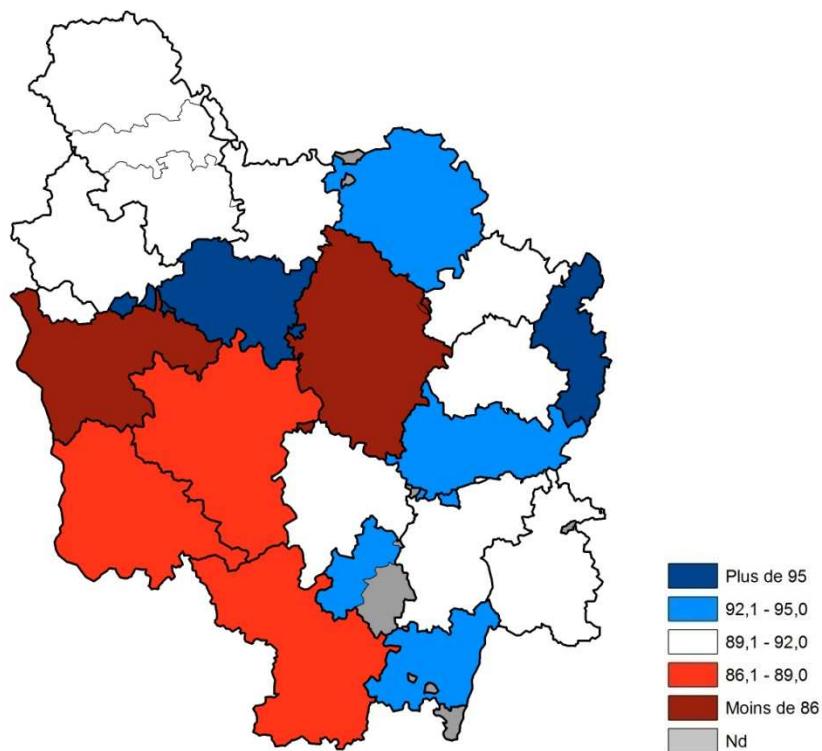
Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS

CARTE 15 : NOMBRE D'ÉLÈVES DE 2^{NDE} ET TERMINALE AYANT REÇU DEUX DOSES DE VACCIN ROR 2010-2012
(PARMI LES LYCÉES RÉPONDANTS)



Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS

CARTE 16 : POURCENTAGE D'ÉLÈVES DE 2^{NDE} ET TERMINALE AYANT REÇU DEUX DOSES DE VACCIN ROR 2010-2012 (POUR 100 CARNETS DE SANTÉ VUS)



Source : IA 21, 58, 71 et 89, exploitation ORS



Remboursement de vaccins ROR en population générale et pour les moins de 30 ans

Effectifs et taux (pour 1 000)

- Pour les années 2010-11, 31 800 bourguignons (31 000 pour les moins de 30 ans) avaient obtenu le remboursement d'un vaccin ROR ou Rougeole. Ce qui représente un taux de 19,4/1 000 en population générale et de 56/1 000 pour les moins de 30 ans.
- A l'intérieur de la région, des écarts entre les départements existent. La Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et l'Yonne enregistrent les taux les plus élevés. C'est la Nièvre qui présente les taux les plus faibles (15/1 000 en population générale et 49/1 000 pour les moins de 30 ans).
- Au niveau infra départemental, les disparités de « consommation » sont encore plus marquées. Les taux les plus faibles sont observés sur une grande partie ouest de la région le long d'une ligne allant des cantons de Bleneau - Saint-Fargeau à La Clayette et s'élargissant vers certains cantons de Côte-d'Or (Recey-sur-Ource, Nolay,...).

TABLEAU 5 : CONSOMMANTS DE VACCINS ROR EN BOURGOGNE (POPULATION GÉNÉRALE ET MOINS DE 30 ANS) EN 2010-11

	Consomphants pour 1 000 habitants	Consomphants de moins de 30 ans pour 1 000 habitants
Côte-d'Or	20,7	54,1
Nièvre	14,9	49,3
Saône-et-Loire	19,5	58,5
Yonne	20,4	59,0
Bourgogne	19,4	56,0

Source : Assurance Maladie Bourgogne, Cellule de coordination régionale GDRF - Insee, RP2008

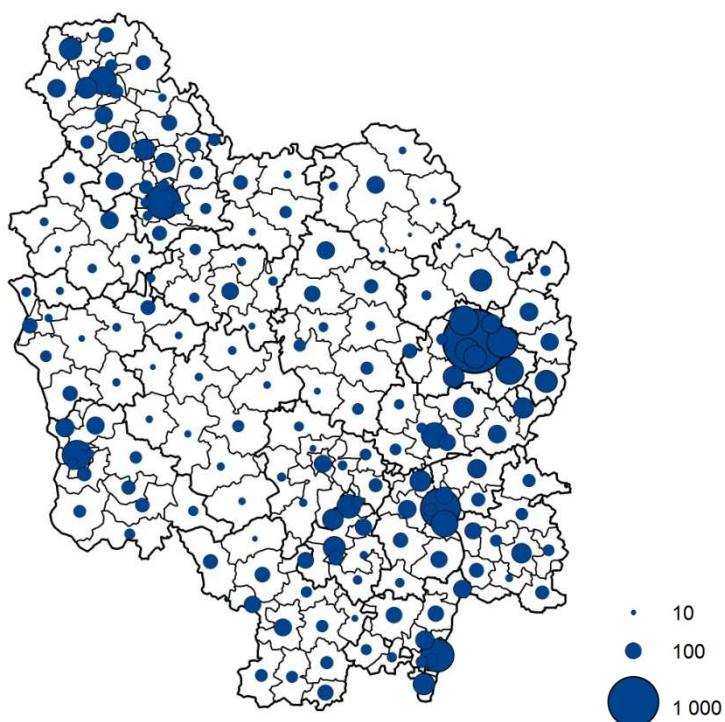
Précisions :

Le nombre de consommateurs est le nombre d'assurés et bénéficiaires du régime général, résidant en Bourgogne, quel que soit le prescripteur.

Les taux de consommateurs correspondent au nombre de consommateurs rapporté au nombre d'habitants au recensement de 2008. Ces taux sont lissés pour prendre en compte étant donné la petite taille des unités géographiques (cantons). Ainsi, pour chaque canton, l'information fournie par ses cantons voisins est prise en compte. Ceci permet de réduire l'instabilité des taux des cantons peu peuplés et de mettre en évidence une éventuelle structure spatiale.

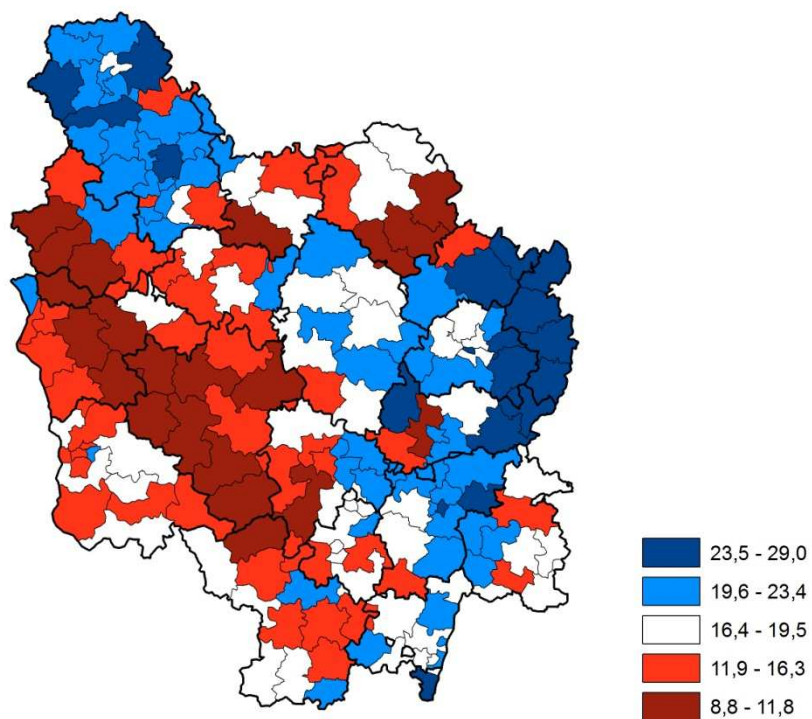
Les vaccins retenus sont : immu orr pdr et sol inj 1, m-m-rvaxpro pdr & solv inj ser 1, priorix pdr et sol inj 1, ror vax pdr et sol inj 1, rouvax pdr et sol inj 1

CARTE 17 : NOMBRE DE CONSOMMANTS 2010-2011 (NB D'ASSURÉS AYANT EU AU MOINS UNE DÉLIVRANCE DE VACCIN)



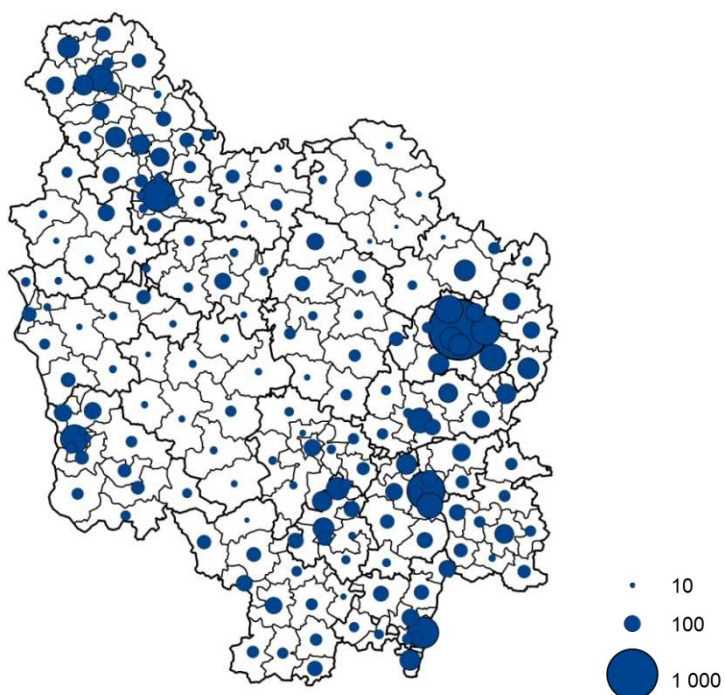
Source : Assurance Maladie Bourgogne, Cellule de coordination régionale GDRF - Insee, RP2008, exploitation ORS

CARTE 18 : NOMBRE DE CONSOMMANTS POUR 1 000 HABITANTS - TAUX LISSÉS 2010-2011



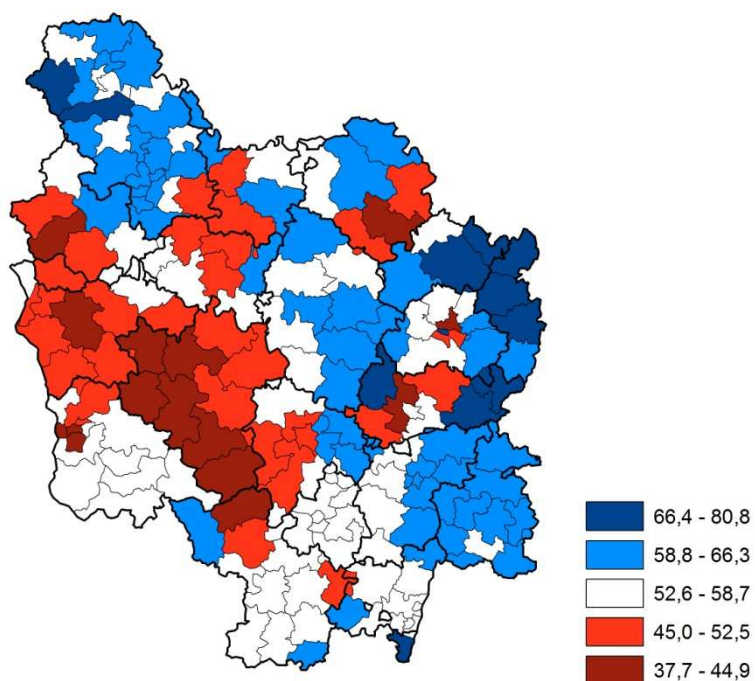
Source : Assurance Maladie Bourgogne, Cellule de coordination régionale GDRF - Insee, RP2008, exploitation ORS

CARTE 19 : NOMBRE DE CONSOMMANTS DE MOINS DE 30 ANS 2010-2011 (NB D'ASSURÉS AYANT EU AU MOINS UNE DÉLIVRANCE DE VACCIN)



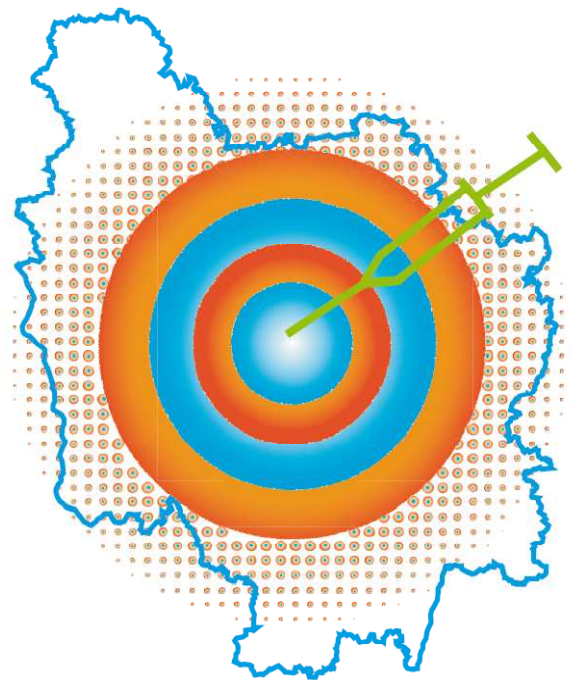
Source : Assurance Maladie Bourgogne, Cellule de coordination régionale GDRF - Insee, RP2008, exploitation ORS

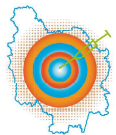
CARTE 20 : NOMBRE DE CONSOMMANTS DE MOINS DE 30 ANS POUR 1 000 HABITANTS - TAUX LISSÉS 2010-2011



Source : Assurance Maladie Bourgogne, Cellule de coordination régionale GDRF - Insee, RP2008, exploitation ORS

Profils des cantons de Bourgogne





Profils socio-sanitaires des cantons de Bourgogne

Le traitement statistique de 9 indicateurs liés à la vaccination (variables actives) et de 15 indicateurs sociodémographiques et d'offre de soins (variables illustratives) a permis d'établir la classification des 177 cantons bourguignons en 4 classes. Pour chaque classe, les cantons qui en font partie ont le plus de caractéristiques en commun tout en se distinguant le plus de ceux des autres classes.

- **Classe 1** : Cantons présentant des taux de couverture vaccinale à 2 ans supérieurs à la moyenne régionale, qui se dégradent en maternelle, au collège et lycée, une consommation de vaccins contre la rougeole inférieure à la moyenne régionale ; socialement défavorisés et avec des densités faibles de médecins généralistes.
- **Classe 2** : Cantons présentant des taux de couverture vaccinale à 2 ans inférieure à la moyenne régionale, une meilleure couverture chez les lycéens, une consommation de vaccins contre la rougeole inférieure à la moyenne régionale ; ruraux, éloignés des professionnels de santé libéraux, ayant des revenus moyens faibles.
- **Classe 3** : Cantons présentant des taux de couverture vaccinale complète (2 doses) à 2 ans inférieure à la moyenne régionale, rattrapée en maternelle, et une consommation de vaccins ROR supérieure à la moyenne régionale ; avec des situations sociales favorisées, une offre de soins libéraux assez importante, avec de fortes parts de familles ayant des enfants de moins de 2 ans.
- **Classe 4** : Cantons présentant des taux de couverture vaccinale supérieurs à la moyenne régionale à tous les âges, et une consommation de vaccins contre la rougeole supérieure à la moyenne régionale, comprenant certains pôles urbains, des densités de professionnels libéraux dans la moyenne.

Répartition des classes dans l'espace bourguignon et en fonction du nombre de cantons et des populations concernés

Classe 1 : Cette classe est composée de 35 cantons (20 %), regroupant 268 136 habitants (soit 16,4 % de la population bourguignonne). Les cantons de cette classe se situent dans des zones urbaines ou périurbaines, principalement à l'Ouest de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Par contre, ils sont inexistantes en Côte-d'Or et dans l'Yonne.

Classe 2 : Cette classe est composée de 37 cantons (21 %), regroupant 158 692 habitants (soit 9,7 % de la population bourguignonne). Les cantons de cette classe sont essentiellement des cantons ruraux, principalement situés dans le nord de la Côte-d'Or, le Morvan (Nièvre et Saône-et-Loire) dans les cantons de l'Est et du Sud-ouest de l'Yonne.

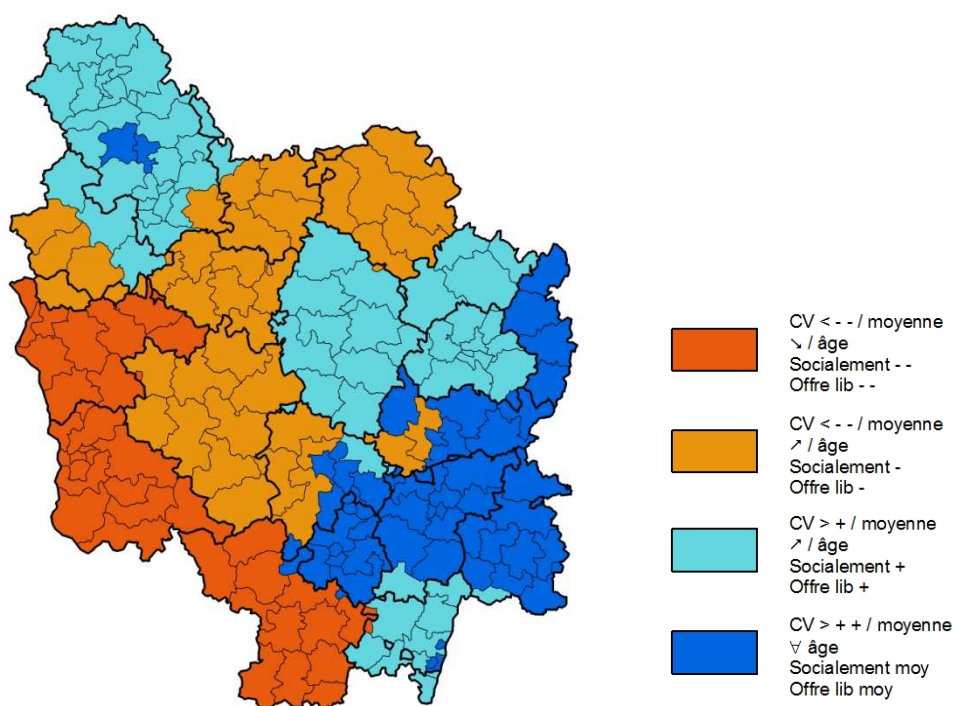
Classe 3 : Cette classe est composée de 60 cantons (34 %), regroupant 701 717 habitants soit 42,8 % de la population bourguignonne. Les cantons de cette classe sont présents dans trois départements de la région. Ils sont plus fréquents en Côte-d'Or et dans l'Yonne.

Classe 4 : Cette classe est composée de 45 cantons (25 %), regroupant 510 043 habitants soit 31 % de la population bourguignonne. Les cantons relevant de la classe 4 sont plus représentés en Saône-et-Loire, suivis de la Côte-d'Or puis de l'Yonne (2 cantons).

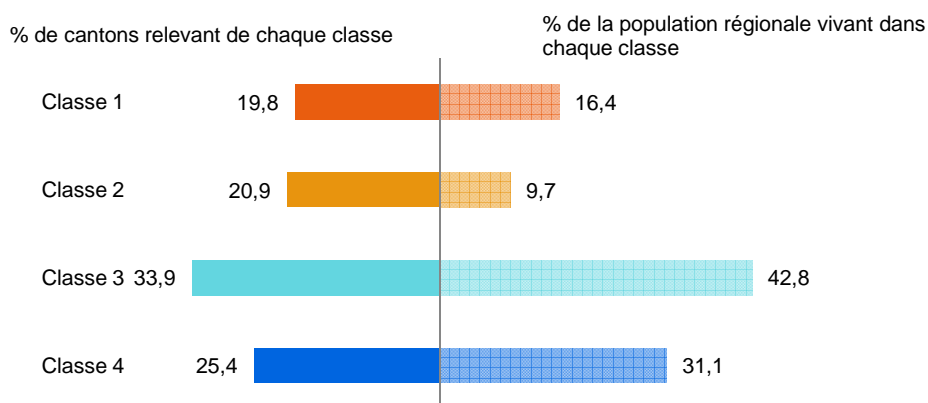
Précisions méthodologiques

L'analyse a été réalisée à partir de 24 indicateurs sociodémographiques, d'offre de soins et de couverture vaccinale et de consommation de vaccin ROR. Deux traitements statistiques ont été nécessaires : une analyse en composantes principales (ACP) et une classification ascendante hiérarchique (CAH). L'analyse en composantes principales a permis de représenter de façon synthétique l'ensemble des indicateurs pour aboutir ensuite à la CAH, regroupant les cantons en un nombre restreint de classes homogènes.

CARTE 21 : PROFILS DES CANTONS EN TERMES DE COUVERTURE VACCINALE



GRAPHIQUE 1 : POIDS DE CHAQUE CLASSE DANS LA RÉGION



Au total, on observe de fortes disparités selon les territoires. L'état de santé et les comportements de prévention (notamment la pratique vaccinale) d'une population ne peuvent s'expliquer uniquement par le niveau de l'offre de soins, ni par le recours à ces services. Pour réduire les inégalités constatées et pour une meilleure compréhension des contrastes observés, d'autres facteurs doivent être pris en compte, tels que les conditions de vie, l'environnement physique et social. Les actions doivent intégrer ces déterminants en ciblant la réduction des écarts entre les zones « sous-couvertes » et les zones « relativement bien couvertes » afin d'améliorer la couverture moyenne de la région.

Synthèse

L'objectif 11 du Schéma régional de prévention (SRP) de 2012-2016 vise à atteindre "95 % de personnes vaccinées contre la rougeole pour les jeunes nés après 1980".

Au regard des données recueillies, certains objectifs d'évolution peuvent être avancés, pour atteindre une couverture complète (2 doses) dans la population ciblée :

- Enfants de 2 ans : améliorer la couverture et s'assurer de la délivrance de 2 doses de vaccins,
- Enfants de 3-4 ans : augmenter la couverture vaccinale (2 doses) de 15 points de pourcentage,
- Enfants de 11 ans (6^{ème}) : augmenter la couverture vaccinale (2 doses) de 5 points de pourcentage,
- Adolescents de 15 à 18 ans (2^{nde} et T^{ale}) : augmenter la couverture vaccinale (2 doses) de 5 points de pourcentage.

L'augmentation de la couverture vaccinale globale passe également par la prise en compte des personnes non vaccinées et par un meilleur suivi du calendrier vaccinal, notamment par la mise en œuvre de rattrapages.

Enfin, cibler la réduction des écarts entre les zones « sous-couvertes » et les zones « relativement bien couvertes » permettrait d'améliorer la couverture moyenne de la région.

TABLEAU 6 : PRINCIPAUX RÉSULTATS EN TERMES DE COUVERTURE VACCINALE ET DE REMBOURSEMENT DE VACCINS EN RÉGION

	Au moins 1 dose	2 doses
Certificats de santé du 24^{ème} mois (CG)		
CV Bourgogne	89,0 %	54,4 %
Départements ↘	Nièvre et Yonne	
Cantons	[de 77 % à 95 %]	[de 25 % à 72 %]
Bilans de santé des 3-4 ans (CG)		
CV Bourgogne	95,5 %	79,6 %
Département ↘	Nièvre	
Cantons	[de 88 % à 97 %]	[de 50 % à 87 %]
Enquête nationale en 6^{ème} (Rectorat)		
CV Bourgogne	97,5 %	90,1 %
Département ↘	Nièvre	
Cantons	[de 96 % à 98 %]	[de 85 % à 94%]
Enquête nationale en 2^{nde} et T^{ale} (Rectorat)		
CV Bourgogne	97,8 %	90,6 %
Département ↘		
Cantons	[de 95 % à 99 %]	[de 81 % à 97 %]
Remboursements de vaccins		
Organismes d'assurance maladie		
Taux pour 1 000 Bourgogne	19,4 / 1 000	56,0 / 1 000
Département ↘	Nièvre	
Cantons	[8,8 à 29 / 1 000]	[37,7 à 80,8 / 1 000]

Années de 2007 à 2011 selon les sources, exploitation ORS

Variables illustratives



Territoire et Population





Les cantons, les Pays

- La Bourgogne est découpée administrativement en 4 départements, 15 arrondissements, 177 cantons et grandes villes et 2 046 communes. La superficie et le nombre d'habitants de ces dernières varient fortement. Alors que la superficie moyenne est de 15 km², 10 % des communes s'étendent sur plus de 30 km² ; de même, 10 % des communes comptent plus de 1 200 habitants et regroupent les deux tiers de la population. Les tailles de populations de ces territoires varient notablement. L'écart est maximal en Côte-d'Or allant de 1 075 dans le canton de Grancey-le-Château-Neuveville à plus de 151 000 pour la ville de Dijon. Ils sont moins importants dans les autres départements (d'environ 2 000 à 46 500 pour la ville la plus peuplée).
- Les pays sont des entités d'abord attachées à des projets de développement économiques et culturels. Au cours des dernières années, plusieurs pays se sont également impliqués dans des projets territoriaux de santé. La Bourgogne comptait 16 pays en 2010. La taille des populations varie de 20 000 dans celui de Seine et Tilles en Bourgogne à 145 600 dans celui du Chalonnais.

TABLEAU 7 : LES CANTONS DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE, NOMBRES ET POPULATION EN 2006

	Effectifs	Population	
		minimale	maximale
Côte-d'Or	41	1 075	151 504
Nièvre	33	2 015	38 496
Saône-et-Loire	59	1 962	46 534
Yonne	44	2 222	37 419
Bourgogne	177	1 075	151 504

Source : Insee (RP 2006), exploitation ORS

TABLEAU 8 : LES PAYS DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE, POPULATION EN 2006

Côte-d'Or et Nièvre	Effectifs	Saône-et-Loire et Yonne	Effectifs
Auxois et Morvan Côte-d'Orien	55 548	Autunois Morvan	44 581
Beaunois	85 464	Bresse	
Châtillonnais	21 670	Bourguignonne	62 229
Plaine de Saône Vingeanne	32 725	Charolais Brionnais*	90 436
Seine et Tilles en Bourgogne	19 957	Chalonnais	145 626
Nivernais Morvan	37 073	Sud Bourgogne*	92 296
Nevers Sud Nivernais	124 568	Avallonnais	34 349
Bourgogne Nivernaise	56 797	Puisaye Forterre	34 987
		Tonnerrois	24 203

* dont les communes hors Bourgogne

Source : Insee (RP 2006), exploitation ORS

Précisions :

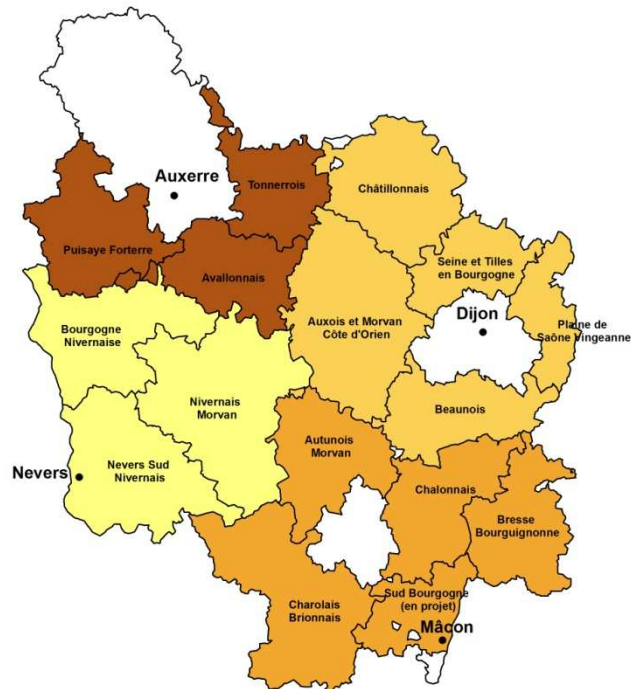
Les indicateurs rassemblés dans ce document sont présentés par cantons pour les parties sociodémographiques et d'indicateurs de santé. Les cantons administratifs entiers de villes ont été rassemblés en une seule entité le « canton-ville » ; ainsi avons-nous retenu pour la Bourgogne 177 cantons et villes.

CARTE 22: LES CANTONS (NUMÉROS DE CANTON SELON L'INSEE*)



Source : Insee, exploitation ORS

CARTE 23 : LES PAYS



Source : Insee, exploitation ORS

TABLEAU 9 : LES CORRESPONDANCES CODES INSEE - CANTONS

Code canton	Libellé du canton	Code canton	Libellé du canton	Code canton	Libellé du canton	Code canton	Libellé du canton
2101	Aignay-le-Duc	5805	Clamecy	7118	Épinac	8903	Auxerre-Est
2102	Arnay-le-Duc	5806	Corbigny	7119	Givry	8905	Avallon
2103	Auxonne	5807	Cosne-Cours-sur-Loire-Sud	7120	Gueugnon	8906	Bléneau
2104	Baigneux-les-Juifs	5808	Decize	7121	La Guiche	8907	Brienon-sur-Armançon
2105	Beaune-Nord	5809	Donzy	7122	Issy-l'Évêque	8908	Cerisiers
2106	Beaune-Sud	5810	Dornes	7123	Louhans	8909	Chablis
2107	Bligny-sur-Ouche	5811	Fours	7124	Lucenay-l'Évêque	8910	Charny
2108	Châtillon-sur-Seine	5812	Lormes	7125	Lugny	8911	Chéroy
2109	Dijon 1er Canton	5813	Luzy	7126	Mâcon-Nord	8912	Coulanges-la-Vineuse
2110	Dijon 2e Canton	5814	Montsauche-les-Settons	7127	Mâcon-Sud	8913	Coulanges-sur-Yonne
2113	Fontaine-Française	5815	Moulins-Engilbert	7128	Marcigny	8914	Courson-les-Carières
2114	Genlis	5817	Pougues-les-Eaux	7129	Matour	8915	Cruzy-le-Châtel
2115	Gevrey-Chambertin Grancey-le-Château- Neuveville	5818	Pouilly-sur-Loire	7130	Mesvres	8916	Flogny-la-Chapelle
2116	Is-sur-Tille	5819	Prémery	7132	Montcenis	8917	Guillon
2117	Laigues	5820	Saint-Amand-en-Puisaye	7133	Montchanin	8918	L'Isle-sur-Serein
2118	Laignes	5821	Saint-Benin-d'Azy	7134	Montpont-en-Bresse	8919	Joigny
2119	Liernais	5822	Saint-Pierre-le-Moûtier	7135	Montret	8920	Ligny-le-Châtel
2120	Mirebeau-sur-Bèze	5823	Saint-Saulge	7136	Mont-Saint-Vincent	8921	Noyers
2121	Montbard	5824	Tannay	7137	Palinges	8922	Pont-sur-Yonne
2122	Montigny-sur-Aube	5825	Varzy	7138	Paray-le-Monial	8923	Quarré-les-Tombes
2123	Nolay	5826	Guérisny	7139	Pierre-de-Bresse	8924	Saint-Fargeau
2124	Nuits-Saint-Georges	5827	La Machine	7140	Saint-Bonnet-de-Joux Saint-Gengoux-le- National	8925	Saint-Florentin
2125	Pontaller-sur-Saône	5828	Nevers-Nord	7141		8926	Saint-Julien-du-Sault Saint-Sauveur-en- Puisaye
2126	Pouilly-en-Auxois	5829	Nevers-Est	7142	Saint-Germain-du-Bois	8927	
2127	Précy-sous-Thil	5830	Nevers-Sud Cosne-Cours-sur-Loire- Nord	7143	Saint-Germain-du-Plain Saint-Léger-sous- Beuvray	8928	Seignelay
2128	Recey-sur-Ource	5831		7144		8929	Sens-Nord-Est
2129	Saint-Jean-de-Losne	5832	Imphy	7145	Saint-Martin-en-Bresse	8930	Sens-Ouest
2130	Saint-Seine-l'Abbaye	5898	Cosne-Cours-sur-Loire	7146	Semur-en-Brionnais	8931	Sergines
2131	Saulieu	5899	Nevers	7147	Sennecey-le-Grand	8932	Tonnerre
2132	Selongey	7101	Autun-Nord	7148	Toulon-sur-Arroux	8933	Toucy
2133	Semur-en-Auxois	7102	Beaurepaire-en-Bresse	7149	Tournus	8934	Vermenton
2134	Seurre	7103	Bourbon-Lancy	7150	Tramayes	8935	Vézelay
2135	Sombernon	7104	Buxy	7151	Verdun-sur-le-Doubs	8936	Villeneuve-l'Archevêque
2136	Venarey-les-Laumes	7105	Chagny	7152	Autun-Sud	8937	Villeneuve-sur-Yonne
2137	Vitteaux	7107	Chalon-sur-Saône-Sud	7153	Chalon-sur-Saône-Nord	8938	Auxerre-Sud-Ouest
2138	Chenôve	7108	La Chapelle-de-Guinchay	7155	Mâcon-Centre	8939	Migennes
2139	Dijon 5e Canton	7109	Charolles	7156	Montceau-les-Mines-Sud	8940	Sens-Sud-Est
2143	Fontaine-lès-Dijon	7110	Chauffailles	7157	Chalon-sur-Saône-Ouest	8941	Auxerre-Nord
2197	Chenôve	7111	La Clayette	7195	Autun	8942	Auxerre-Sud
2198	Beaune	7112	Cluny	7196	Le Creusot	8995	Monéteau
2199	Dijon	7113	Couches	7197	Montceau-les-Mines	8998	Auxerre
5801	Brinon-sur-Beuvron	7114	Le Creusot-Est	7198	Chalon-sur-Saône	8999	Sens
5802	La Charité-sur-Loire	7115	Cuiseaux	7199	Mâcon		
5803	Château-Chinon(Ville)	7116	Cuisery	8901	Aillant-sur-Tholon		
5804	Châtillon-en-Bazois	7117	Digoin	8902	Ancy-le-Franc		



Effectifs et densité de la population

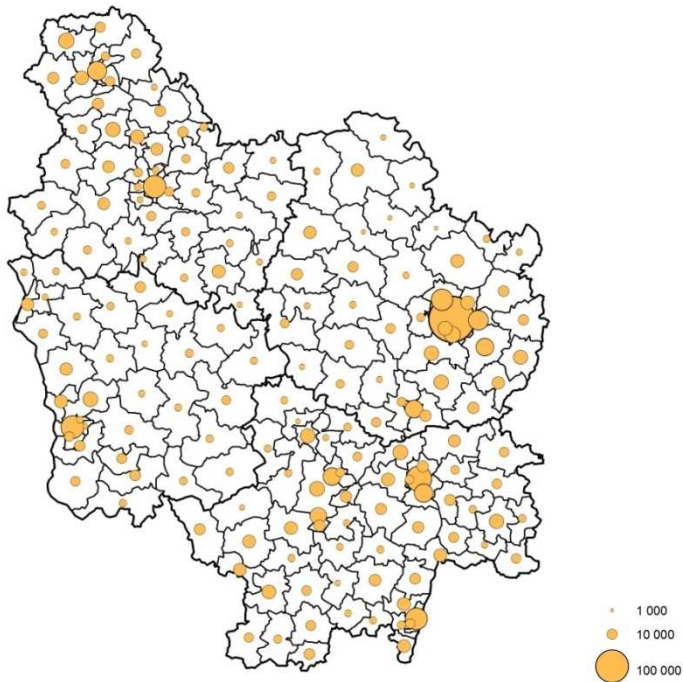
- En 2008, la Bourgogne comptait 1 638 588 habitants soit 51,9 habitants au km², densité deux fois moindre que la moyenne nationale.
- A l'intérieur de la région, les écarts entre les départements sont fortement marqués. La Saône-et-Loire et la Côte-d'Or enregistrent les densités de population les plus élevées, respectivement 64,6 et 59,5 habitants au km². Au niveau des cantons, les disparités sont encore plus fortes. Les plus peuplés dans l'Yonne suivent l'axe reliant le Sénonais à l'Auxerrois. En Côte-d'Or, les densités les plus élevées sont rencontrées dans les cantons de Dijon jusqu'à Beaune. En Saône-et-Loire, les cantons les plus peuplés se trouvent le long de deux axes : Autun-le Creusot jusqu'à Digoin-Paray et l'autre du Chalonais jusqu'au sud de Mâcon. Dans la Nièvre, seules les villes de Cosne-Cours-sur-Loire et de Nevers (et ses cantons limitrophes) enregistrent une densité supérieure à 60 habitants/km².

TABLEAU 10 : POPULATION DES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE EN 2008

	Effectifs	Densité (nb hab./km ²)
Côte-d'Or	521 608	59,5
Nièvre	220 653	32,4
Saône-et-Loire	553 968	64,6
Yonne	342 359	46,1
Bourgogne	1 638 588	51,9

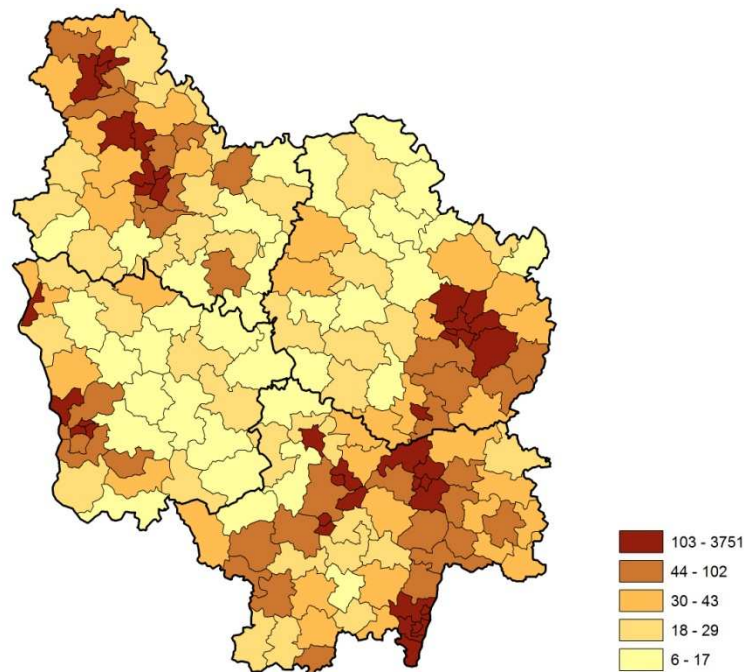
Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 24: LA POPULATION DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2008
EFFECTIFS



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 25 : DENSITÉ DE POPULATION AU KM²



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS



Natalité

- En 2010, la Bourgogne a compté 17 652 naissances domiciliées, soit un taux de natalité de 10,8 naissances pour 1 000 habitants, nettement inférieur à la moyenne nationale. Les naissances enregistrées (y compris de mères domiciliées dans d'autres régions), sont un peu plus nombreuses que les naissances domiciliées.
- À l'intérieur de la région, la Côte-d'Or présente le taux de natalité le plus élevé (11,4 naissances pour 1 000 habitants), suivie par l'Yonne (11,2/1 000).
- Au niveau infra départemental, la natalité est marquée par de fortes disparités entre les cantons. Le taux de natalité est particulièrement élevé en milieu urbain et périurbain où il varie entre 11 et 17 naissances pour 1 000 personnes. L'axe Sénonais-Auxerrois, l'Est Côte-d'Or et le Sud de Saône-et-Loire se caractérisent par des zones à forts taux de natalité. En revanche, la part des naissances est plutôt faible dans les cantons du centre de la Nièvre, de l'Autunois Morvan, ainsi que dans le Châtillonnais, zones plus vieillissantes.

TABLEAU 11 : NOMBRE DE NAISSANCES ET TAUX DE NATALITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE EN 2010

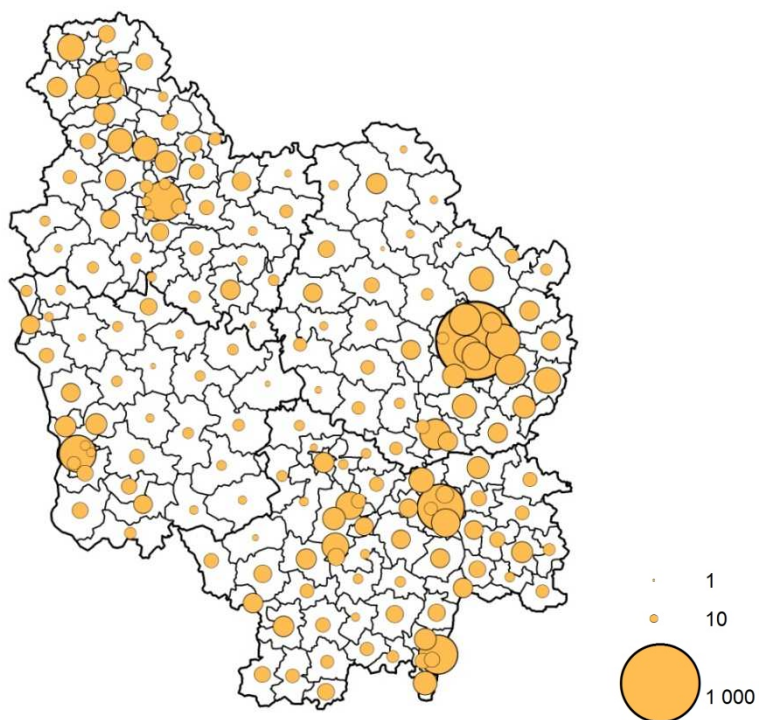
	Naissances domiciliées	Taux de natalité pour 1 000
Côte-d'Or	5 963	11,4
Nièvre	1 952	9,0
Saône-et-Loire	5 865	10,6
Yonne	3 842	11,2
Bourgogne	17 652	10,8

Source : Insee (Etat civil, RP 2008), exploitation ORS

Précisions :

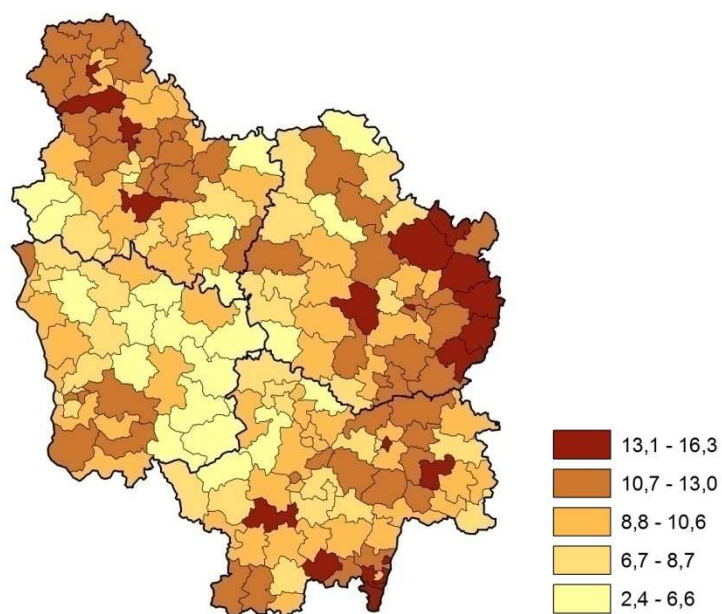
Il s'agit ici du nombre de naissances domiciliées (comptabilisées au domicile de la mère). A distinguer du nombre de naissances enregistrées (comptabilisées au lieu de naissance de l'enfant).

CARTE 26: LES NAISSANCES DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2010
EFFECTIFS



Source : Insee (Etat civil, RP 2008), exploitation ORS

CARTE 27 : TAUX DE NATALITÉ (POUR 1 000 HABITANTS)



Source : Insee (Etat civil, RP 2008), exploitation ORS



Enfants de 2 ans

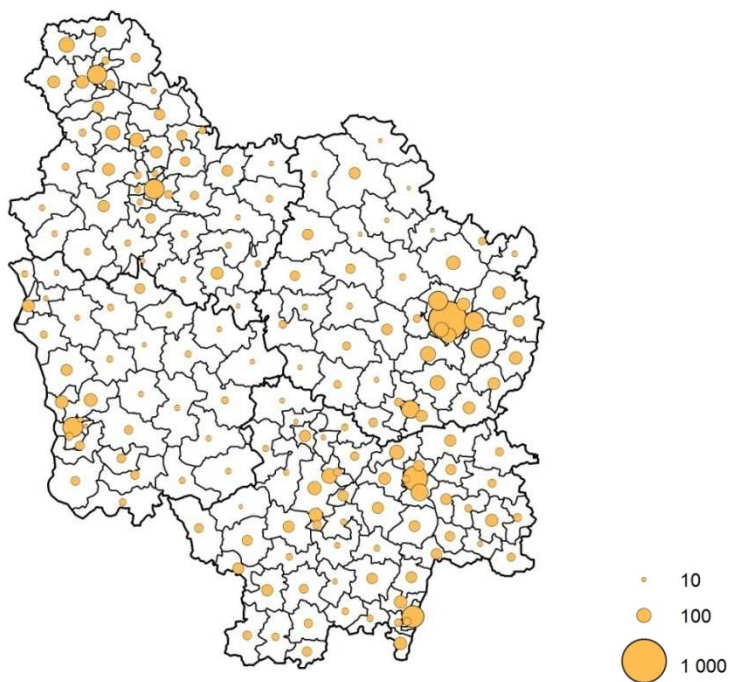
- La Bourgogne comptait près de 18 800 enfants de 2 ans en 2008, soit 1,1 % des habitants, ce qui est inférieur à la moyenne nationale.
- Les enfants de 2 ans se retrouvent, comme les familles, concentrés autour des agglomérations urbaines. Au niveau infrarégional, les disparités géographiques sont faiblement marquées avec une part des enfants de 2 ans comprise entre 1 et 1,1 % selon les départements.
- Au niveau des cantons, les contrastes sont plus marqués. Les cantons du Nord et du Centre de l'Yonne, l'Ouest de la Côte-d'Or et le Nord de la Saône-et-Loire concentrent une forte proportion d'enfants de 2 ans. En revanche, dans les cantons du Sud-Ouest de l'Yonne, de la Nièvre (à l'exception de Nevers), et de l'Ouest de la Saône-et-Loire, les parts de ces enfants dans la population sont plus réduites (moins de 0,8 %).

TABLEAU 12 : LES ENFANTS DE 2 ANS (EFFECTIFS ET TAUX) DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE EN 2008

	Nbre d'enfants de 2 ans	Part dans la population
Côte-d'Or	5 856	1,1
Nièvre	2 143	1,0
Saône-et-Loire	5 934	1,1
Yonne	3 858	1,1
Bourgogne	17 792	1,1

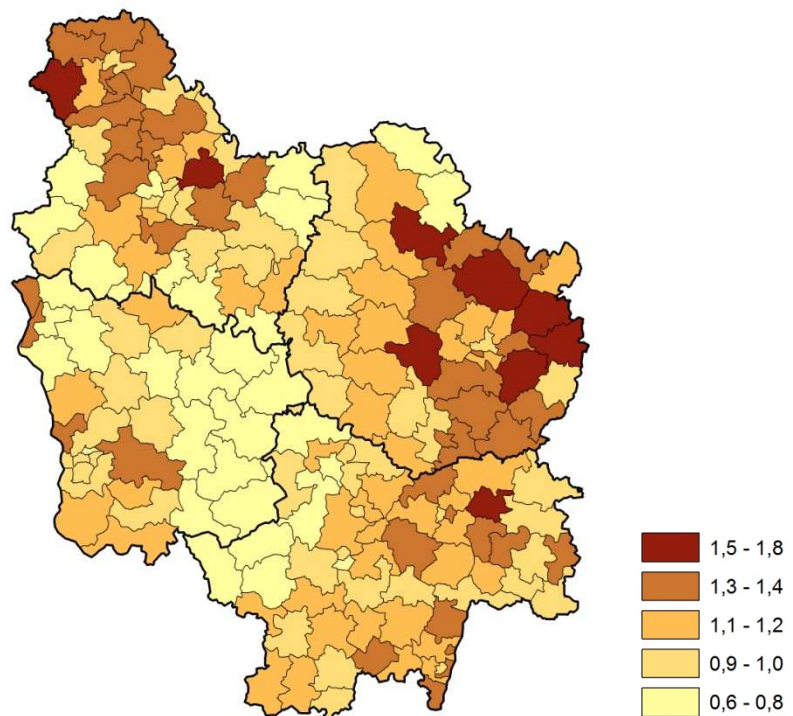
Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 28: LA POPULATION DES ENFANTS DE 2 ANS DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2008



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 29 : PART DES ENFANTS DE 2 ANS EN 2008 (POUR 100 HABITANTS)



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS



Enfants de 3-4 ans

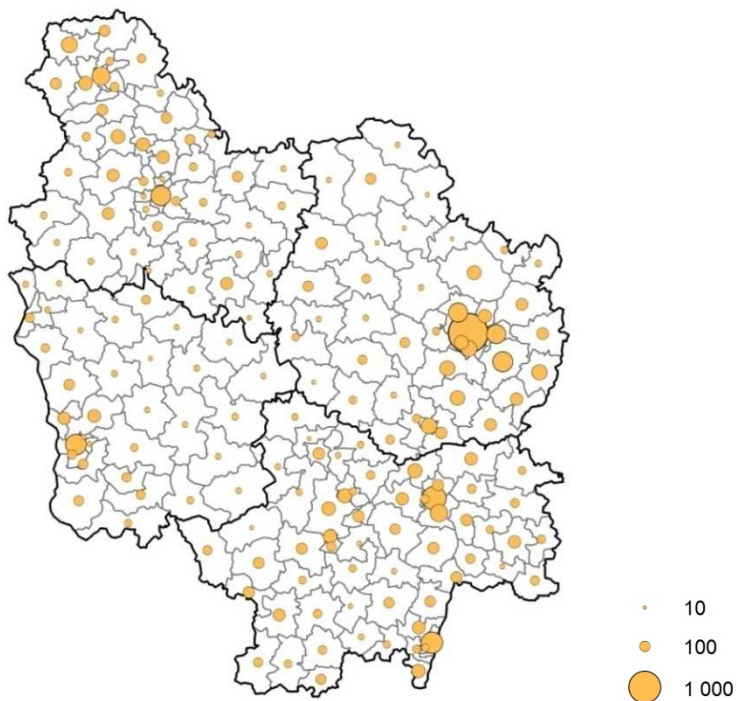
- La Bourgogne comptait près de 36 270 enfants de 3-4 ans en 2008, soit 2,2 % des habitants, ce qui est inférieur à la moyenne nationale.
- Les enfants de 3-4 ans se retrouvent, comme les familles, concentrés autour des agglomérations urbaines. Au niveau infrarégional, les disparités géographiques sont faiblement marquées avec une part des enfants de 3-4 ans comprise entre 2 et 2,3 % selon les départements.
- Au niveau des cantons, les contrastes sont plus marqués. Les cantons du Nord et du Centre de l'Yonne, l'Ouest de la Côte-d'Or et le Nord-Est de la Saône-et-Loire concentrent une forte proportion d'enfants de 3-4 ans. En revanche, dans les cantons du Sud-Ouest de l'Yonne, de la Nièvre (à l'exception de Nevers), et de l'Ouest de la Saône-et-Loire, les parts de ces enfants dans la population sont plus réduites (moins de 1,7 %).

TABLEAU 13 : LES ENFANTS DE 3-4 ANS (EFFECTIFS ET TAUX) DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE EN 2008

	Nbre d'enfants de 3-4 ans	Part dans la population
Côte-d'Or	11 908	2,3
Nièvre	4 339	2,0
Saône-et-Loire	12 125	2,2
Yonne	7 895	2,3
Bourgogne	36 267	2,2

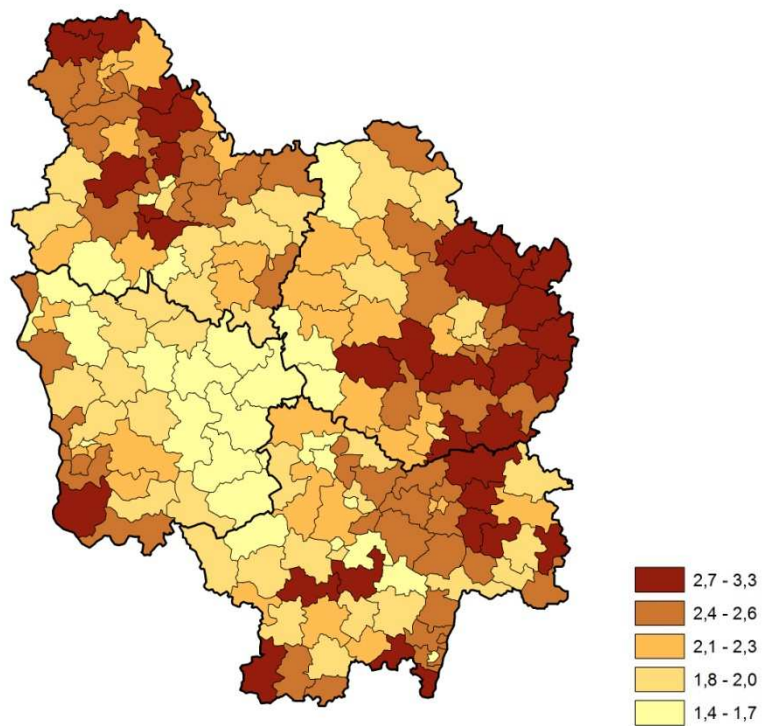
Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 30: LA POPULATION DES 3-4 ANS DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2008



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 31 : PART DES 3-4 ANS EN 2008 (POUR 100 HABITANTS)



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS



Jeunes de moins de 30 ans

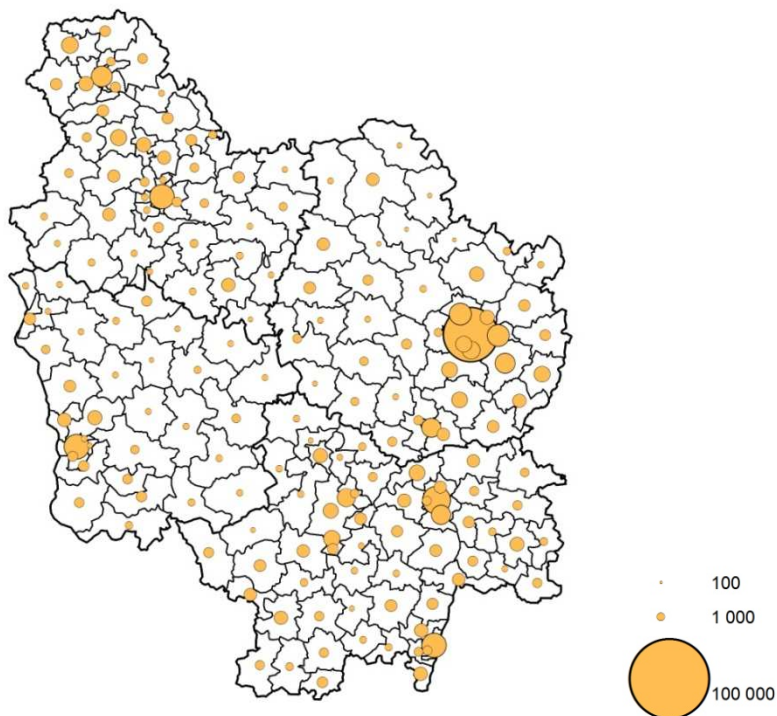
- La Bourgogne comptait 544 520 jeunes de moins de 30 ans en 2008, soit 33,8 % des habitants, ce qui est inférieur à la moyenne nationale.
- Une grande partie des jeunes de moins de 30 ans vivent le plus souvent chez leurs parents et se retrouvent, comme les familles, concentrés autour des agglomérations urbaines. Au niveau infrarégional, les disparités géographiques sont fortement marquées : la Côte-d'Or et l'Yonne enregistrant les parts de moins de 30 ans les plus fortes, respectivement 37,4 % et 33,7 % des habitants. La Nièvre présente la proportion la plus faible (29,7 %).
- Au niveau des cantons, les contrastes sont encore plus marqués. Les cantons du Nord et du centre de l'Yonne, l'Ouest de la Côte-d'Or et le Nord de la Saône-et-Loire concentrent une forte proportion de moins de 30 ans. En revanche, dans les cantons du Sud-Ouest de l'Yonne, de la Nièvre (à l'exception de Nevers), et de l'Ouest de la Saône-et-Loire, les parts des jeunes dans la population sont plus réduites. Il faut également noter le cas particulier des 18-24 ans (étudiants) concentrés à Dijon.

TABLEAU 14 : LES MOINS DE 30 ANS (EFFECTIFS ET TAUX) DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE EN 2008

	Nombre de personnes de moins de 30 ans	Part dans la population
Côte-d'Or	195 117	37,4
Nièvre	65 441	29,7
Saône-et-Loire	178 702	32,3
Yonne	115 260	33,7
Bourgogne	544 520	33,8

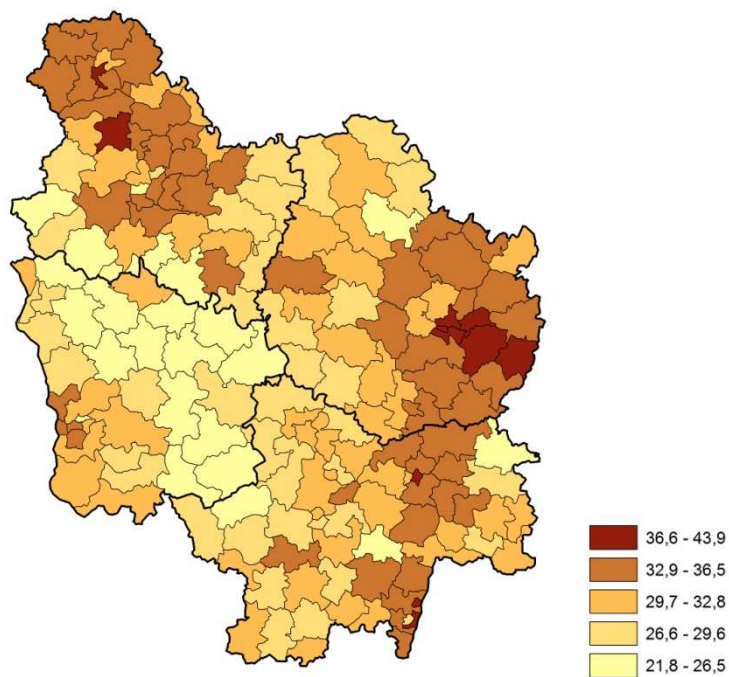
Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 32 : LA POPULATION DES MOINS DE 30 ANS DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2008
EFFECTIFS



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 33 : PART DES MOINS DE 30 ANS EN 2008 (POUR 100 HABITANTS)



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

Conditions de vie





Revenus des ménages

- En 2009, le revenu annuel moyen par unité de consommation s'élevait à 20 154 euros en Bourgogne, ce qui est inférieur à la moyenne nationale. Les ménages ayant les revenus les plus élevés sont localisés le long d'un axe allant d'Is-sur-Tille à Beaune en Côte-d'Or et dans le pourtour des agglomérations de Chalon-sur-Saône, Auxerre, Nevers et Mâcon, tandis que la Nièvre, le Sud de l'Yonne, l'Est et le Nord de la Côte-d'Or, et les bordures est-ouest de la Saône-et-Loire enregistrent les revenus les plus faibles.
- En 2009, la Bourgogne comptait 306 000 ménages fiscaux non imposés, soit 42,8 % des ménages fiscaux, part supérieure à la moyenne hexagonale. La part des ménages non imposés varie fortement d'un canton à l'autre. Les plus fortes proportions sont observées dans le Sud-Ouest de l'Yonne (la Puisaye), une grande partie de la Nièvre (hormis le long de la Loire) et le Charolais Brionnais en Saône-et-Loire. Les cantons du Tonnerrois, du Châtillonnais et de l'est de la Saône-et-Loire présentent également des taux de ménages non imposés supérieurs à la moyenne régionale. Ces zones se caractérisent par une part importante des activités agricole et industrielle en difficulté et également de fortes proportions de personnes âgées avec des retraites modestes.

TABLEAU 15 : REVENU ANNUEL MOYEN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION POUR L'ENSEMBLE DES MÉNAGES FISCAUX PAR DÉPARTEMENT EN BOURGOGNE EN 2009

	Revenu annuel moyen en €	Part des ménages fiscaux non imposés (%)
Côte-d'Or	21 850	38,4
Nièvre	18 660	46,9
Saône-et-Loire	19 388	45,3
Yonne	19 834	42,7
Bourgogne	20 154	42,8

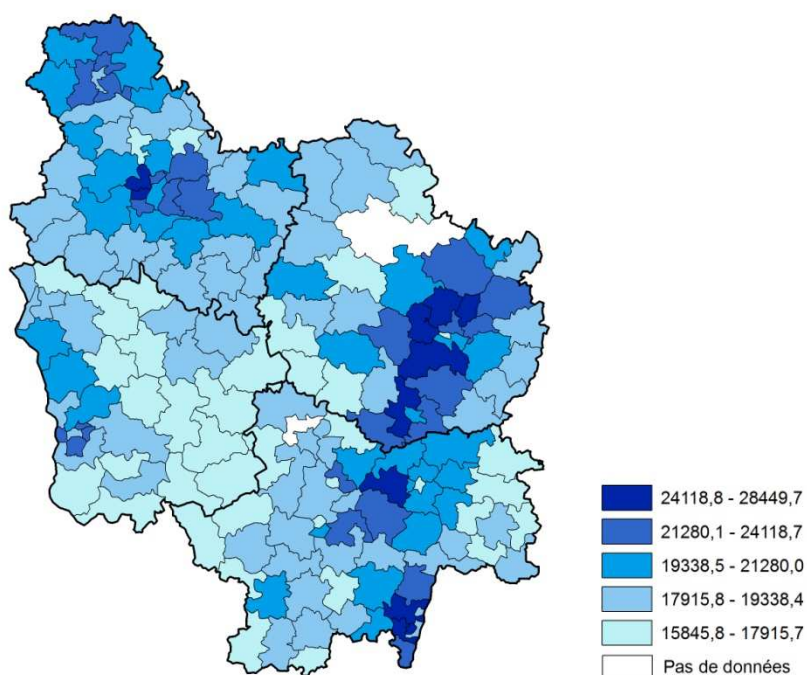
Sources : Insee-DGFip Revenus fiscaux localisés des ménages, exploitation ORS

Précisions :

Le revenu fiscal peut être exprimé suivant trois niveaux d'observation : l'unité de consommation ; le ménage ; la personne. Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Le terme foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. La part des foyers non imposés est calculée sur l'ensemble des foyers fiscaux. A titre d'exemple, sont exonérées d'impôt sur le revenu les personnes dont les revenus, nets de frais professionnels, n'ont pas dépassé 11 777 € pour une part et 20 678 € pour 2,5 parts en 2009.

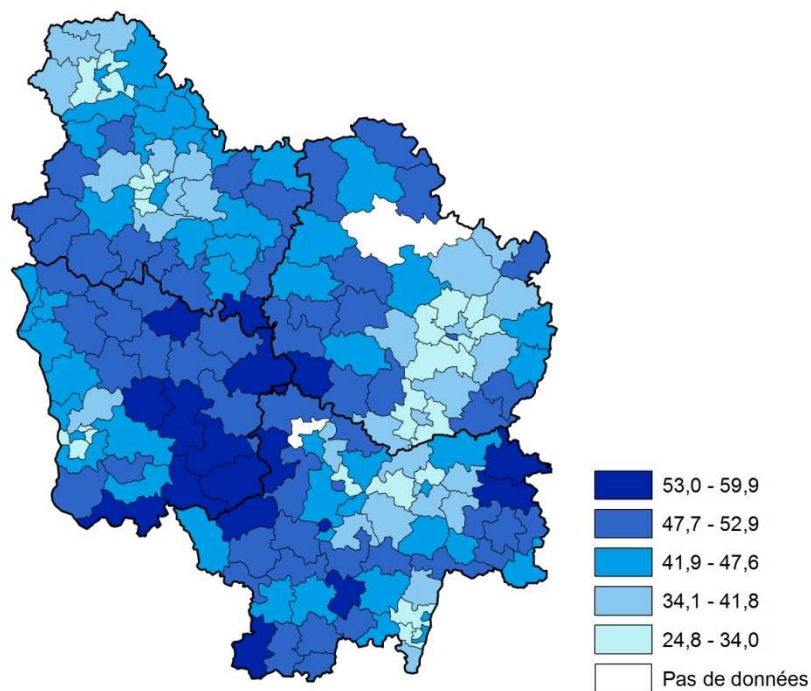
Un ménage fiscal est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Par exemple, un couple de concubins où chacun remplit sa propre déclaration constitue un seul ménage fiscal.

CARTE 34 : LES REVENUS DES MÉNAGES DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2009
REVENU MOYEN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION



Sources : Insee-DGFip Revenus fiscaux localisés des ménages, exploitation ORS

CARTE 35 : PART DES MÉNAGES FISCAUX NON IMPOSÉS EN 2009 (POUR 100 MÉNAGES FISCAUX)



Sources : Insee-DGFip Revenus fiscaux localisés des ménages, exploitation ORS



Minima sociaux

- En Bourgogne, 56 481 personnes étaient allocataires des 4 principaux minima sociaux (RMI, API, AAH et ASS) en 2007, soit, 6 % de la population âgée de 15 à 59 ans. Au sein de la région, la Nièvre enregistre la part des allocataires la plus forte (8,6 %), suivie de l'Yonne (6,8 %).
- Les personnes allocataires se concentrent principalement dans les villes. La part des allocataires varie entre 9,7 % et 15,6 % à Auxerre, Sens, Dijon, Chalon, Mâcon et Nevers. Les parts d'allocataires également les plus élevées sont observées dans les cantons de la Nièvre et du Sud de l'Yonne et en Haute Côte-d'Or où elles varient de 7 % à 16 %. Les cantons du Centre-Est de Côte-d'Or et du Nord chalonnais enregistrent les proportions d'allocataires les plus réduites, de 1,4 à 4,9 %.

TABLEAU 16 : EFFECTIFS ET PART DES ALLOCATAIRES DE MINIMA SOCIAUX (RMI, AAH, API, ASS) EN 2007

	Effectifs	Part des allocataires (%)
Côte-d'Or	14 837	4,7
Nièvre	10 525	8,6
Saône-et-Loire	17 988	5,8
Yonne	13 131	6,8
Bourgogne	56 481	6,0

Sources : Cnaf-CCMSA, Unedic, Insee (RP 2006), exploitation ORS

Précisions :

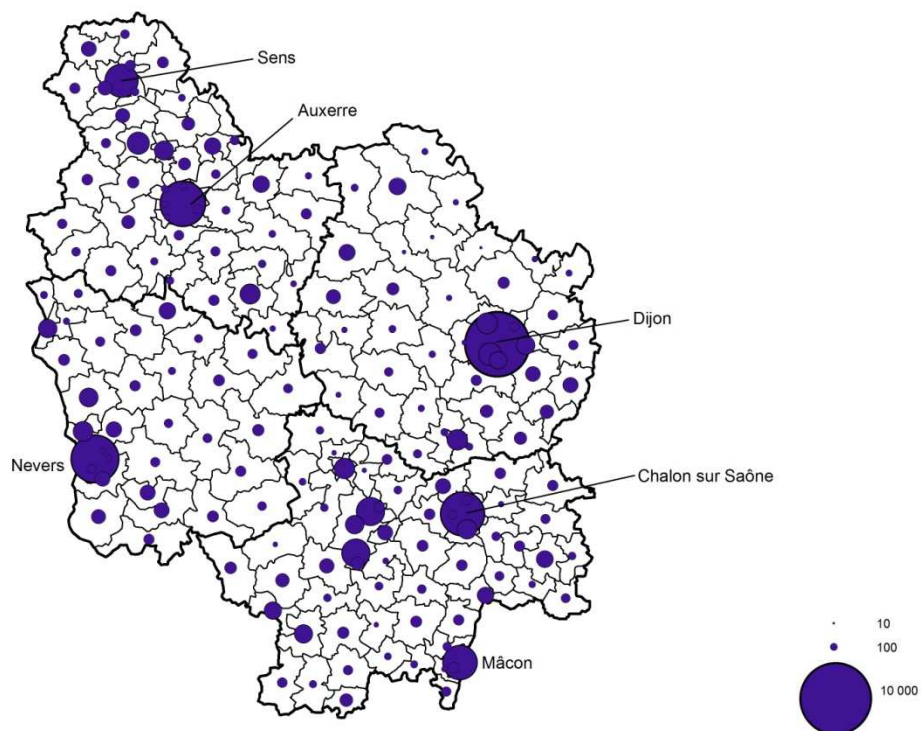
AAH : L'Allocation Adulte Handicapé est attribuée aux personnes de plus de 20 ans (ou 16 ans et qui ne sont plus à charge) et moins de 60 ans, ayant une incapacité permanente d'au moins 80 %, ou comprise entre 50 et 80 % et étant reconnues inaptes au travail.

API : L'Allocation Parent Isolé est attribuée aux personnes seules, pour assurer la prise en charge d'un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans. Elle est également accordée aux femmes seules célibataires qui attendent un enfant.

ASS : L'Allocation Spécifique Solidarité est destinée aux chômeurs inscrits à Pôle Emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, sous réserve d'une certaine activité antérieure. Les bénéficiaires ne doivent pas percevoir des ressources dépassant un plafond mensuel. **RMI** :

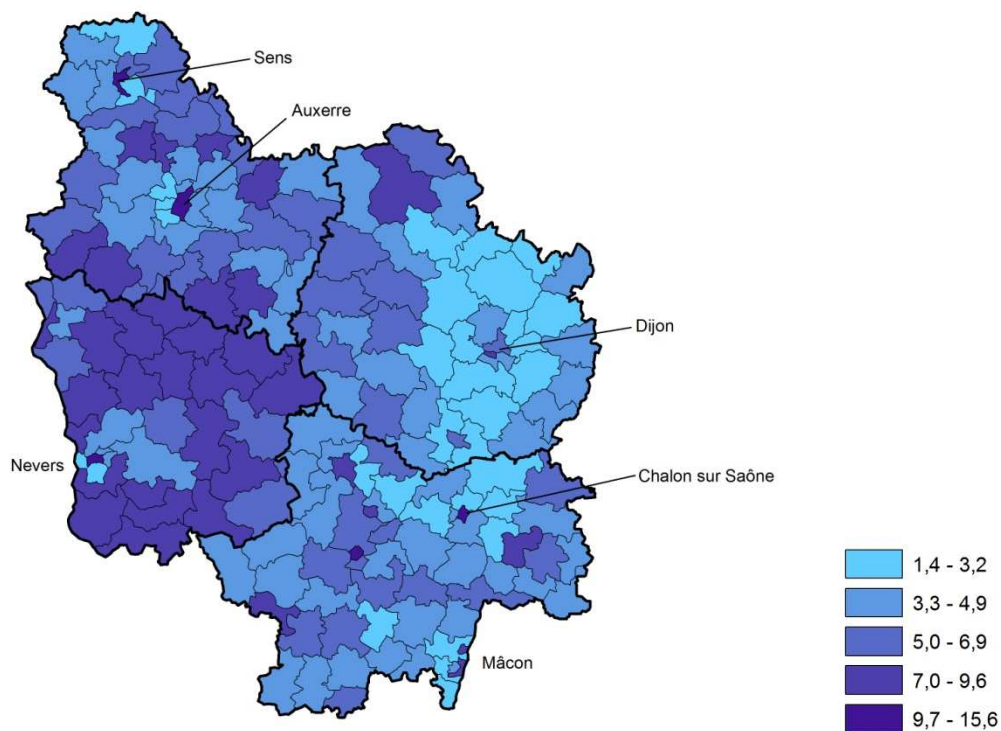
Le Revenu Minimum d'Insertion s'adresse aux personnes de plus de 25 ans (ou plus de 18 ans s'ils ont au moins un enfant à charge) ayant un niveau de ressources qui ne leur permet pas de vivre correctement et qui empêche toute action autonome d'insertion. La part des allocataires de ces 4 minima sociaux est calculée par rapport à la population de 15 à 59 ans.

CARTE 36 : LES ALLOCATAIRES DES PRINCIPAUX MINIMA SOCIAUX DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE (AAH, API, ASS, RMI) EN 2007 EFFECTIFS



Sources : Cnaf-CCMSA, Unedic, Insee (RP 2006), exploitation ORS

CARTE 37 : PART DES ALLOCATAIRES EN 2007 (POUR 100 HABITANTS ÂGÉS DE 15 À 59 ANS)



Sources : Cnaf-CCMSA, Unedic, Insee (RP 2006), exploitation ORS



Formation

- Au dernier recensement, près de 20 000 personnes de 20 à 29 ans non scolarisées étaient peu ou pas diplômées, soit 13,8 % des 20-29 ans sortis du système scolaire, ce qui est au dessus de la moyenne nationale.
- Leur nombre est particulièrement important en milieu urbain, sauf à Dijon.
- Au niveau infrarégional, la part des jeunes adultes peu ou pas diplômés varie de manière significative entre la Côte-d'Or (11,8 %) et l'Yonne (16,7 %). Le taux de jeunes peu ou pas diplômés varie de 4,3 % à près de 30 % selon les cantons. En Côte-d'Or, la part de personnes peu ou pas diplômées la plus forte est observée en Haute Côte-d'Or alors que dans le reste du département elle est inférieure à la moyenne régionale et nationale. Plus globalement, la majorité des cantons de l'Yonne et du Nord de la Nièvre enregistrent des proportions de jeunes peu ou pas diplômés élevées. Dans une moindre mesure, une partie de la Bresse, du Sud de Chalon-sur-Saône et dans la Communauté de Communes du Creusot-Monceau présentent également des taux de jeunes peu ou pas diplômés supérieurs à la moyenne bourguignonne.

TABLEAU 17 : EFFECTIFS ET PART DES PERSONNES DE 20 À 29 ANS NON SCOLARISÉES, PEU OU PAS DIPLÔMÉES DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE EN 2008

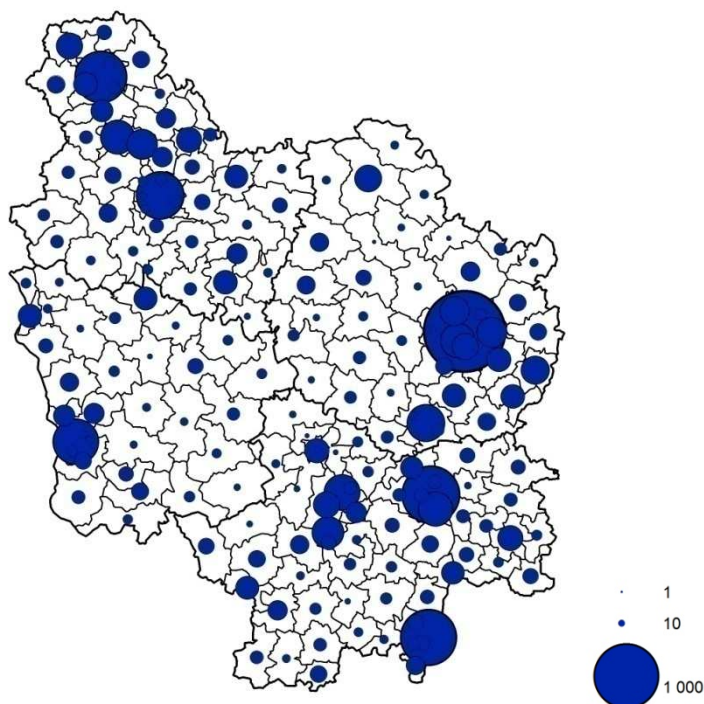
	Effectifs	Part (%)
Côte-d'Or	5 832	11,8
Nièvre	2 306	13,4
Saône-et-Loire	6 527	14,0
Yonne	5 048	16,7
Bourgogne	19 714	13,8

Sources : Cnaf-CCMSA, Unedic, Insee (RP 2008), exploitation ORS

Précisions :

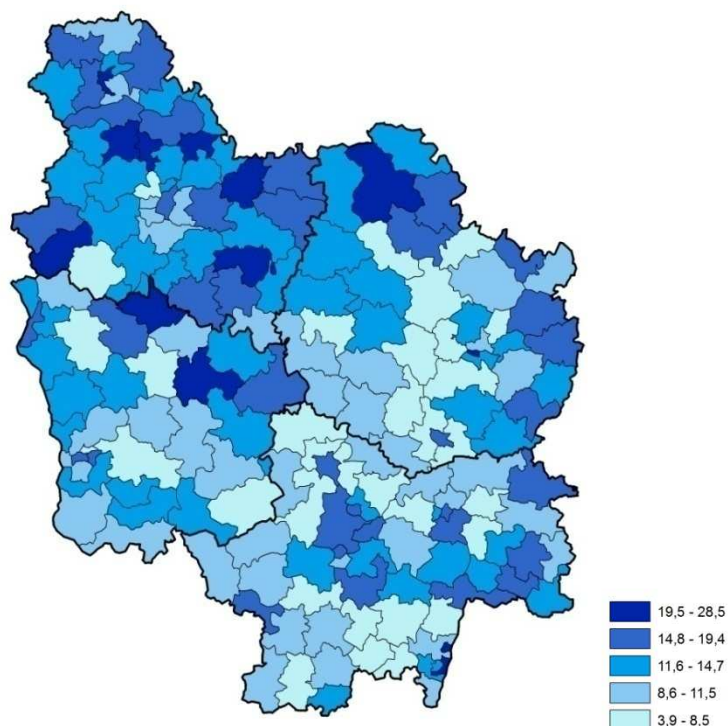
Il s'agit des personnes âgées de 20 à 29 ans non scolarisées n'ayant aucun diplôme (excepté le Certificat d'études primaires). La part de la population peu ou pas diplômée est calculée sur l'ensemble de la population âgée de 20 à 29 ans sortie du système scolaire.

CARTE 38 : POPULATION DE 20 À 29 ANS NON SCOLARISÉE PEU OU PAS DIPLÔMÉE DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2008
EFFECTIFS



Sources : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 39 : POPULATION DE 20 À 29 ANS NON SCOLARISÉE PEU OU PAS DIPLÔMÉE DANS LES
CANTONS DE BOURGOGNE EN 2008
TAUX



Sources : Insee (RP 2008), exploitation ORS



Bénéficiaires de la CMUc

- Fin 2009, un peu plus de 71 500 Bourguignons assurés et ayants-droit du régime général bénéficiaient de la «CMU complémentaire», soit 6,0 % des assurés de ce régime d'assurance-maladie. La Nièvre présentait la part la plus élevée (7,0 %) et la Côte-d'Or la plus faible (5,7 %).
- Les bénéficiaires de la CMUc assurés du régime général sont proportionnellement plus nombreux dans les centres urbains (Dijon, Nevers, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Sens et Auxerre), où leur nombre rapporté à l'ensemble de la population varie entre 8,0 % et 11,6 %. Par ailleurs des cantons de Haute Côte-d'Or, du Sud-Ouest du Charolais Brionnais, ceux d'Autun, de la Communauté de communes du Creusot-Montceau et autour de Louhans enregistrent des pourcentages également plus élevés que la moyenne (jusqu'à 7,9 %). En revanche, dans les cantons autour de Dijon, de Beaune, du centre et Sud de la Saône-et-Loire, ils sont nettement plus réduits (moins de 2 %).

TABLEAU 18 : EFFECTIFS ET PART DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMUc PARMI LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL FIN 2009

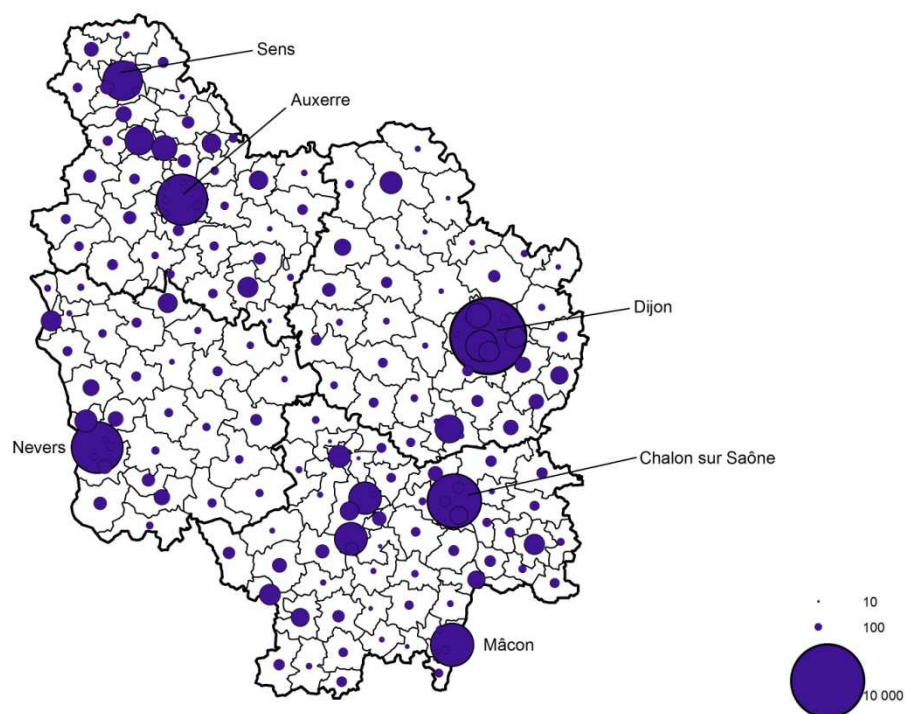
	Effectifs	Part des bénéficiaires (%)
Côte-d'Or	21 204	5,7
Nièvre	11 097	7,0
Saône-et-Loire	22 470	5,6
Yonne	16 793	6,5
Bourgogne	71 564	6,0

Source : Urcam, exploitation ORS

Précisions :

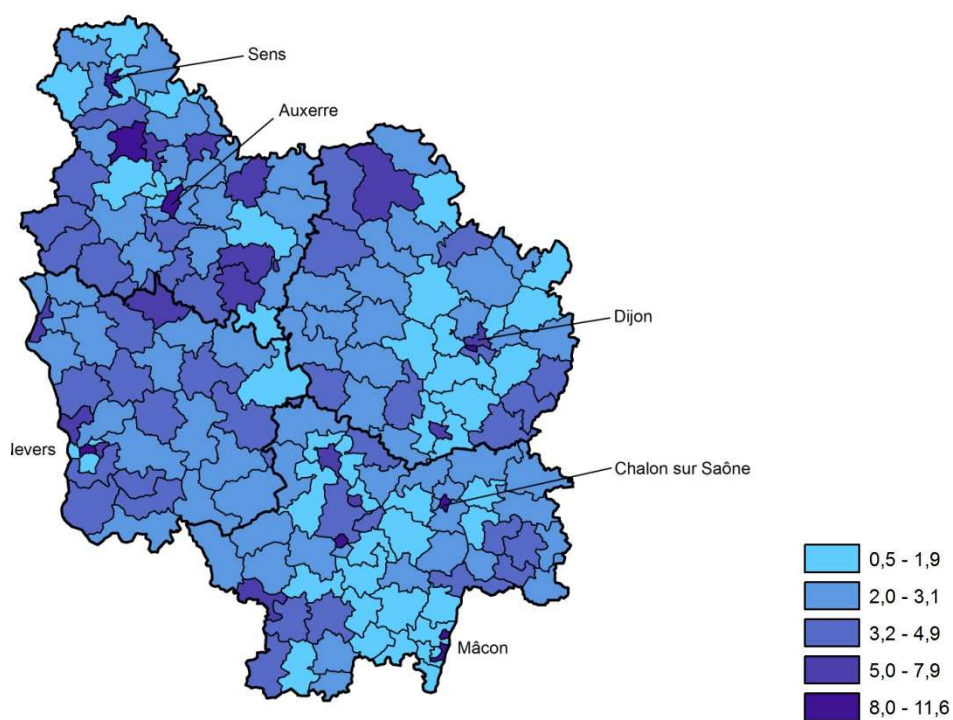
Pour la part de bénéficiaires selon les cantons, le nombre de bénéficiaires de la CMUc relevant du régime général a été rapporté au nombre d'habitants au RP 2006, car on ne dispose pas des dénombrements des assurés à ce niveau. Ces taux sont de ce fait plus réduits que les taux de bénéficiaires incluant les trois régimes présentés au niveau régional et que ceux présentés par département pour la Bourgogne, qui sont rapportés à la population des assurés du régime général.

CARTE 40 : LES BÉNÉFICIAIRES DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE COMPLÉMENTAIRE (RÉGIME GÉNÉRAL) DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE AU 31 DÉCEMBRE 2009
EFFECTIFS



Sources : Urcam, Insee (RP 2006), exploitation ORS

CARTE 41 : PART DES BÉNÉFICIAIRES DANS LA POPULATION TOTALE AU 31 DÉCEMBRE 2009



Sources : Urcam, Insee (RP 2006), exploitation ORS



Familles monoparentales

- En 2008, la Bourgogne comptait 42 650 familles monoparentales avec enfants, soit 19,6 % de l'ensemble des familles, part inférieure à la moyenne nationale. A l'intérieur de la région, les disparités sont importantes : la Nièvre présentant la part de familles monoparentales la plus forte (21,7 %) et la Saône-et-Loire la plus faible (18,3 %).
- Ces familles se trouvent principalement en milieu urbain (Dijon, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Nevers, Sens et Auxerre). Les cantons de la Nièvre, de l'Yonne, de l'Ouest de la Côte-d'Or enregistrent les parts les plus fortes. En Saône-et-Loire, en dehors des unités urbaines à fortes parts de familles monoparentales, on trouve des pourcentages plus élevés dans le Sud-Ouest, les cantons de Tournus et environnants et, dans une moindre mesure, au Centre et au Nord de la Bresse.

TABLEAU 19 : EFFECTIFS ET PART DES FAMILLES MONOPARENTALES EN BOURGOGNE EN 2008

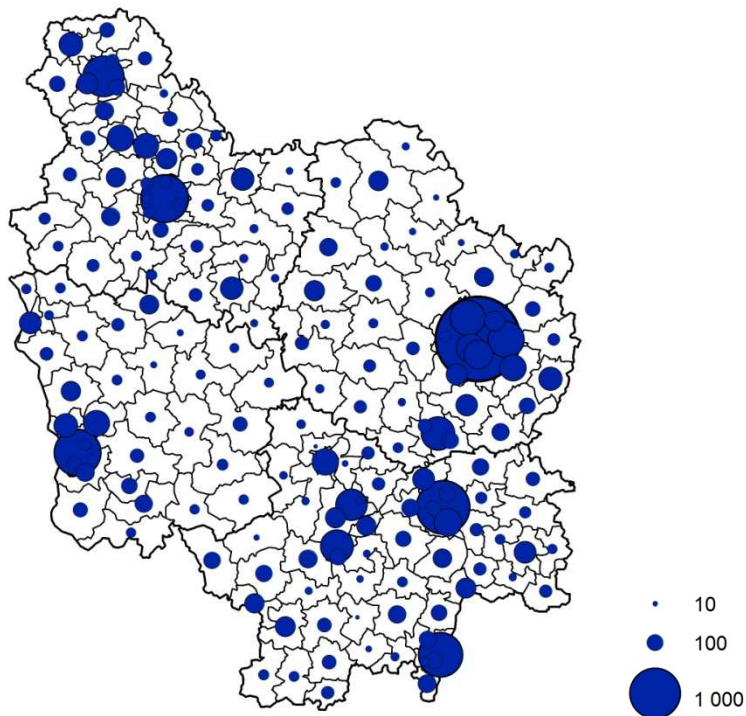
	Effectifs	Part (%)
Côte-d'Or	14 043	19,6
Nièvre	5 818	21,7
Saône-et-Loire	13 226	18,3
Yonne	9 569	20,5
Bourgogne	42 656	19,6

Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

Précisions :

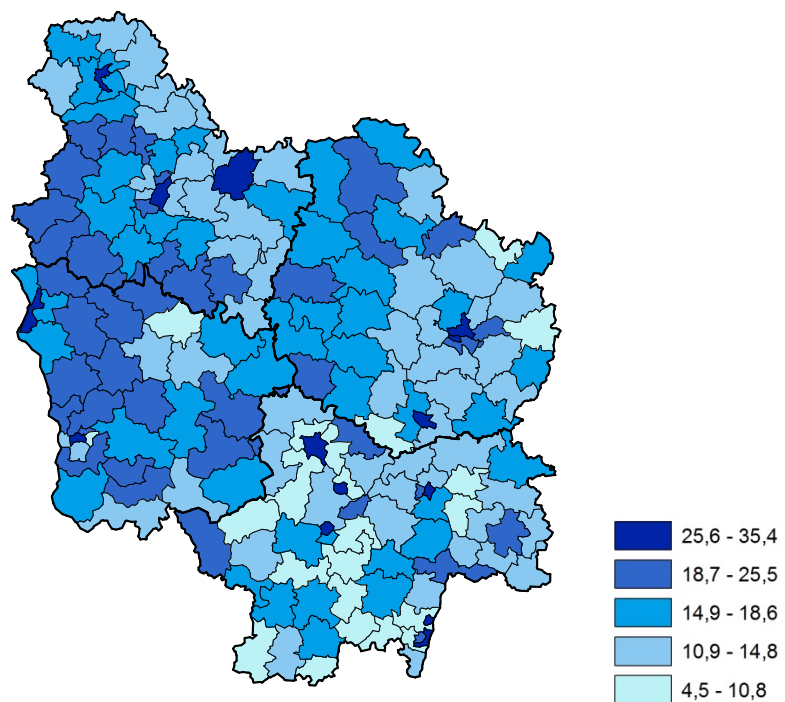
Il s'agit des familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans. La part des familles monoparentales est calculée par rapport à l'ensemble des familles ayant des enfants de moins de 25 ans.

CARTE 42 : LES FAMILLES MONOPARENTALES DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2008
EFFECTIFS



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS

CARTE 43 : PART DES FAMILLES MONOPARENTALES EN 2008 (POUR 100 FAMILLES)



Source : Insee (RP 2008), exploitation ORS



Ouvriers et employés

- En Bourgogne en 2008, on a dénombré 217 260 employés et plus de 212 400 ouvriers. Ces deux catégories professionnelles représentent plus de la moitié de la population active, part supérieure à la moyenne nationale. Au sein de la région, les écarts sont plus ou moins marqués selon les départements. Les employés et ouvriers sont proportionnellement moins représentés en Côte-d'Or que dans les autres départements.
- Au sein des cantons, les écarts sont encore plus contrastés. La part des ouvriers-employés la plus forte est observée dans les cantons du Nord-Est de la Côte-d'Or d'une part, à l'Est et à l'Ouest de la Saône-et-Loire, au Sud et au Nord de la Nièvre d'autre part. En revanche, les proportions d'ouvriers et d'employés sont plus réduites le long d'un axe allant de Baigneux-les-Juifs à Dijon, au Centre de la Saône-et-Loire et à l'Ouest de Mâcon.

TABLEAU 20 : EFFECTIFS DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE EN 2008

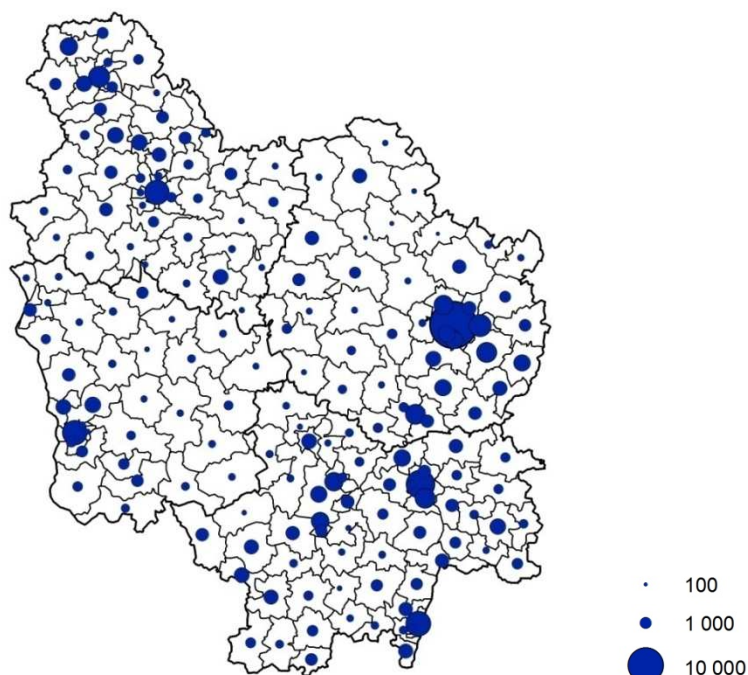
	Ouvriers Effectif	Employés Effectif
Côte-d'Or	61 995	71 843
Nièvre	27 259	28 476
Saône-et-Loire	76 117	71 421
Yonne	47 060	5 524
Bourgogne	212 431	217 264

Source : Insee (RP 2008, exploitation complémentaire), exploitation ORS

Précisions :

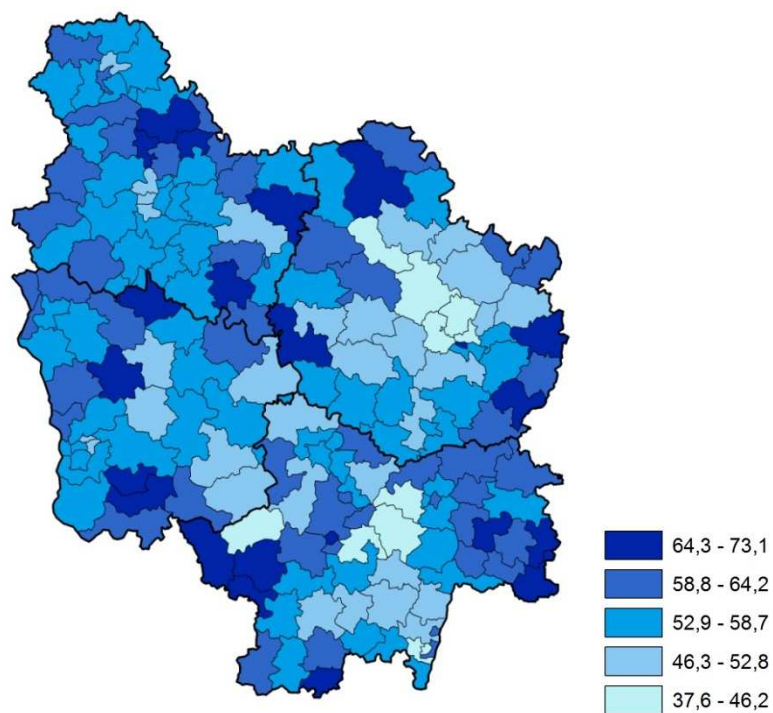
La part des ouvriers et des employés est calculée par rapport à l'ensemble de la population active ayant un emploi.

CARTE 44 : LES OUVRIERS ET LES EMPLOYÉS DANS LES CANTONS DE BOURGOGNE EN 2008
EFFECTIFS



Source : Insee (RP 2008, exploitation complémentaire), exploitation ORS

CARTE 45 : PART DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS EN 2008 (POUR 100 PERSONNES
ACTIVES AYANT UN EMPLOI)



Source : Insee (RP 2008, exploitation complémentaire), exploitation ORS



Population sans emploi

- En 2008, près de 75 400 bourguignons se déclaraient à la recherche d'un emploi, soit 10,2 % de la population active (taux inférieur à la moyenne nationale). Après un net recul du chômage jusqu'en 2008, la part des personnes à la recherche d'un emploi a augmenté. Cette évolution résulte notamment de la réduction de l'emploi, dans l'industrie en particulier, engendrée par la crise économique.
- A l'intérieur de la région, les écarts demeurent marqués. L'Yonne et la Nièvre enregistrent les taux de chômage les plus élevés : 11,2 % et 11,7 %. Au sein des départements, la part des demandeurs d'emploi est plus réduite dans les cantons du Nord de la Côte-d'Or et de l'Est de l'Yonne, tandis qu'en Saône-et-Loire et dans le Nord de l'Yonne, elle est nettement supérieure à la moyenne régionale. Le taux de chômage reste important du Creusot à Montceau-les-Mines.

TABLEAU 21 : EFFECTIFS ET PART DES CHÔMEURS DANS LA POPULATION ACTIVE, DANS LES DÉPARTEMENTS DE BOURGOGNE EN 2008

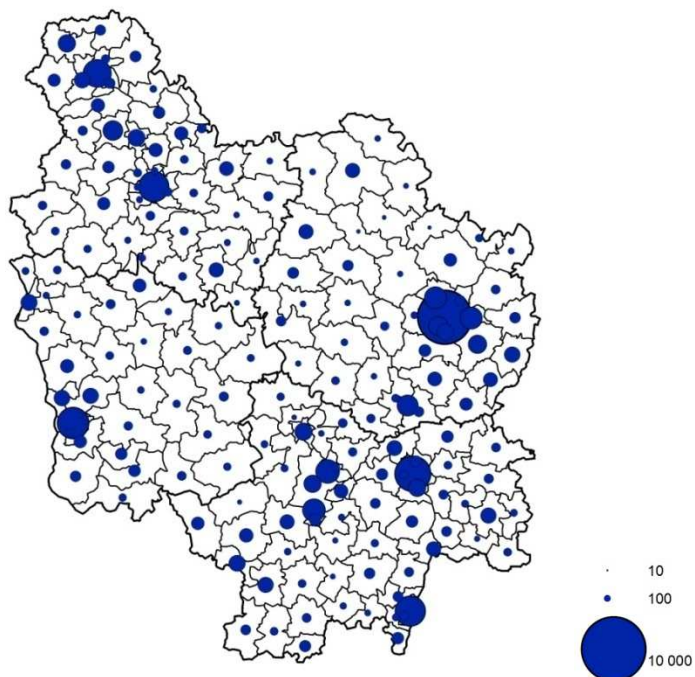
	Effectifs	Part des chômeurs (%)
Côte-d'Or	22 349	8,9
Nièvre	10 770	11,7
Saône-et-Loire	25 158	10,2
Yonne	17 122	11,2
Bourgogne	75 399	10,2

Sources : Insee, exploitation ORS

Précisions :

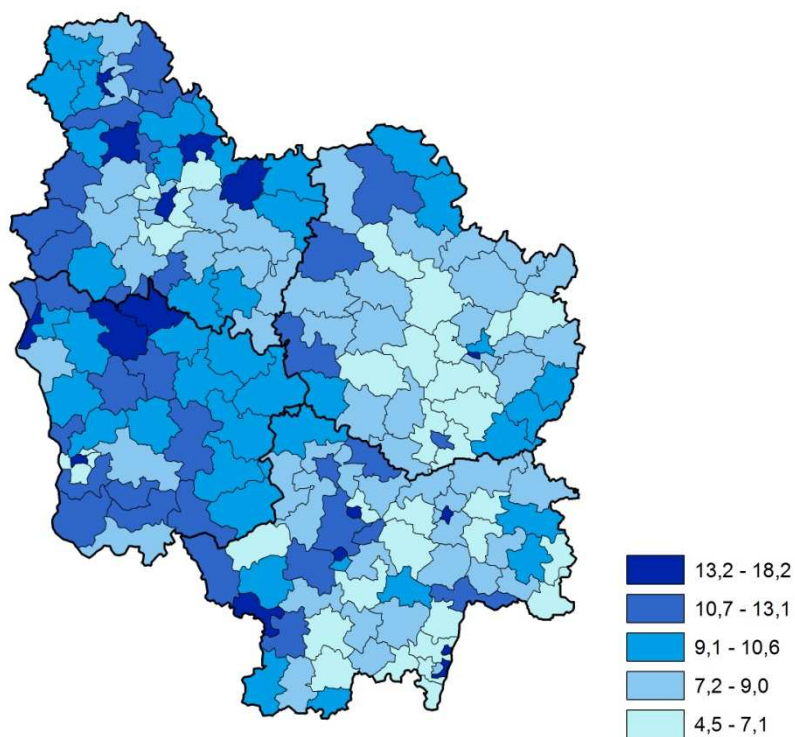
Selon le recensement de la population de 2008, le taux de chômage s'élève à 10,2 en Bourgogne. Cette donnée diffère de l'indicateur donné trimestriellement par l'Enquête emploi du fait que les définitions ne reposent pas sur les mêmes critères. Ainsi, dans le recensement de la population sont considérés comme chômeurs les personnes de 15 ans ou plus qui se sont déclarés chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail. Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT. Seule la donnée issue du recensement est disponible au niveau cantonal.

CARTE 46 : LES CHÔMEURS PAR ZONE D'EMPLOI EN BOURGOGNE EN 2008
EFFECTIFS



Sources : Insee, exploitation ORS

CARTE 47 : TAUX DE CHÔMAGE EN 2008 (POUR 100 ACTIFS)



Sources : Insee, exploitation ORS

Offre de soins et proximité





Médecins généralistes libéraux

- D'après la Cnamts, on dénombrait 1 330 médecins généralistes libéraux en Bourgogne au 1^{er} janvier 2009. Ce sont les bassins de vie des pôles urbains qui concentrent les effectifs les plus importants, surtout celui de Dijon.
- Avec 81,7 praticiens pour 100 000 habitants, la densité de médecins généralistes libéraux en Bourgogne est inférieure à la moyenne nationale. Seule la Côte-d'Or enregistre une densité supérieure à celle de la région et même de la France. Les trois autres départements comptent de 75 à 80 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants. La densité varie de 29,0 à 400,0 pour 100 000 selon les bassins de vie.
- Les effectifs de médecins généralistes en Bourgogne sont restés relativement stables entre 1989 et 2009. Cependant, les évolutions départementales sont très contrastées. La Côte-d'Or a connu une forte progression de ses effectifs de généralistes libéraux (+24,3 %), alors qu'ils ont diminué dans les autres départements, de -1,5 % dans l'Yonne à -15,0 % dans la Nièvre.

TABLEAU 22 : EFFECTIFS ET DENSITÉS DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX PAR DÉPARTEMENT EN BOURGOGNE AU 01/01/2009

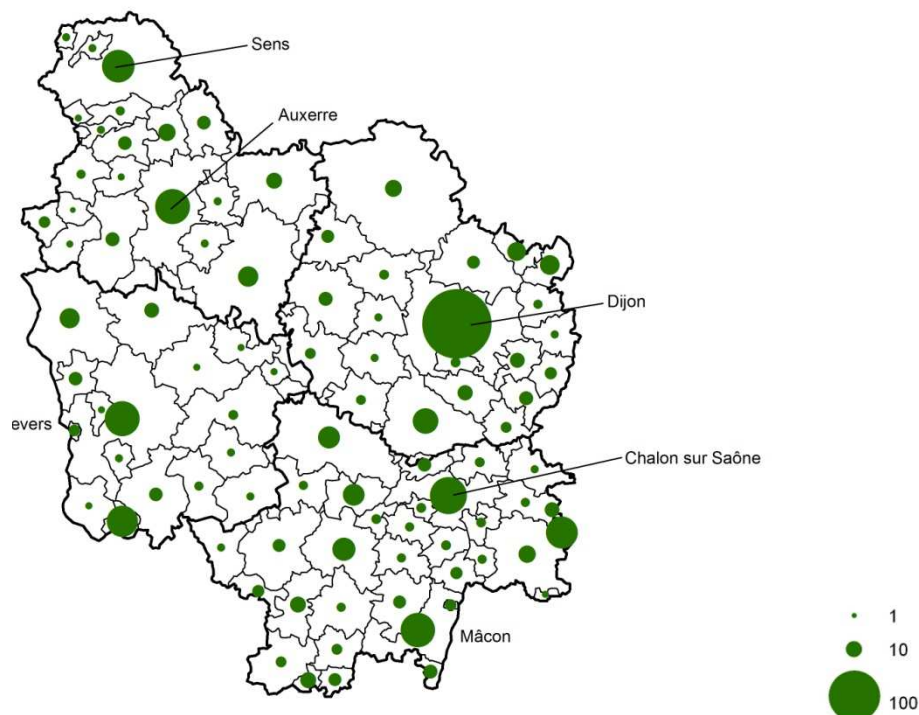
	Effectifs	Densité (/100 000)	Âge moyen	Evolution des effectifs 1989-2009
Côte-d'Or	475	91,8	49,7	+24,3%
Nièvre	168	75,6	52,1	-15,6%
Saône-et-Loire	416	75,7	51,3	-9,2%
Yonne	271	79,7	52,5	-1,5%
Bourgogne	1 330	81,7	51,1	+1,2%

Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS

Précisions :

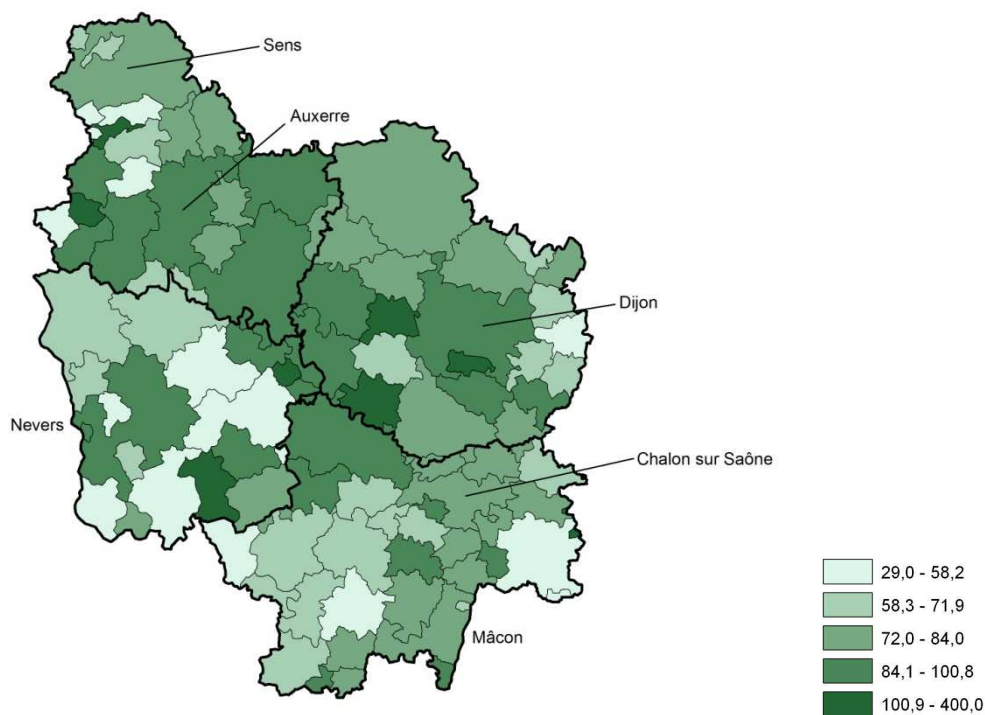
Les médecins libéraux dénombrés par la Cnamts exercent exclusivement ou partiellement à titre libéral. Les remplaçants ne sont pas pris en compte. Les médecins ayant un mode d'exercice particulier (comme l'acupuncture, l'homéopathie...) ne sont pas pris en compte.

CARTE 48 : LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX DANS LES BASSINS DE VIE DE BOURGOGNE AU 01/01/2009
EFFECTIFS



Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS

CARTE 49 : DENSITÉ MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX DANS LES BASSINS DE VIE DE BOURGOGNE AU 01/01/2009 (POUR 100 000 HABITANTS)



Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS



Infirmiers libéraux

- Au 1^{er} janvier 2009, la Cnamts dénombrait 1 228 infirmiers libéraux en Bourgogne.
- Avec 75,4 professionnels pour 100 000 habitants, la densité d'infirmiers libéraux est nettement inférieure à la moyenne nationale. Les densités les plus élevées sont observées en Saône-et-Loire et dans l'Yonne : respectivement 87,7 et 84,4 praticiens pour 100 000 habitants. A l'inverse, les départements de Côte-d'Or et de la Nièvre sont nettement moins dotés (62,1 pour 100 000).
- Les disparités intra-départementales sont encore plus marquées. Les bassins de vie les mieux dotés comptent jusqu'à 5 fois plus d'infirmiers libéraux que les moins dotés.
- La présence des services de soins infirmiers à domicile peuvent partiellement compenser certains déficits en infirmiers libéraux : le taux d'équipement en SSIAD est de 18 pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en Bourgogne (variant de 17 pour 1 000 en Saône-et-Loire à 20 pour 1 000 dans la Nièvre).
- Entre 1989 et 2009, l'effectif régional d'infirmiers libéraux a progressé de 3,2 % par an, avec des rythmes différents selon les départements : de 2,4 % en Côte-d'Or, Nièvre, Yonne et jusqu'à 4,8 % en Saône-et-Loire.

TABLEAU 23 : EFFECTIFS ET DENSITÉS D'INFIRMIERS LIBÉRAUX PAR DÉPARTEMENT EN BOURGOGNE AU 01/01/2009

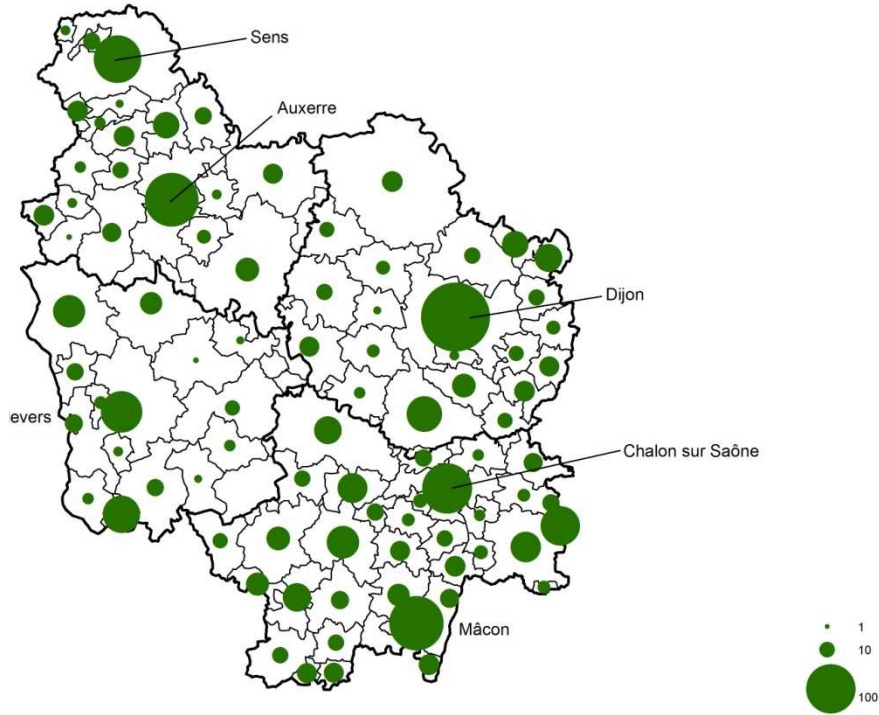
	Effectifs	Densité (/100 000)	Âge moyen	Evolution des effectifs 1989-2009
Côte-d'Or	321	62,1	45,2	+2,4%
Nièvre	138	62,1	43,4	+2,4%
Saône-et-Loire	482	87,7	44,4	+4,8%
Yonne	287	84,4	45,9	+2,4%
Bourgogne	1 228	75,4	44,8	+3,2%

Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS

Précisions :

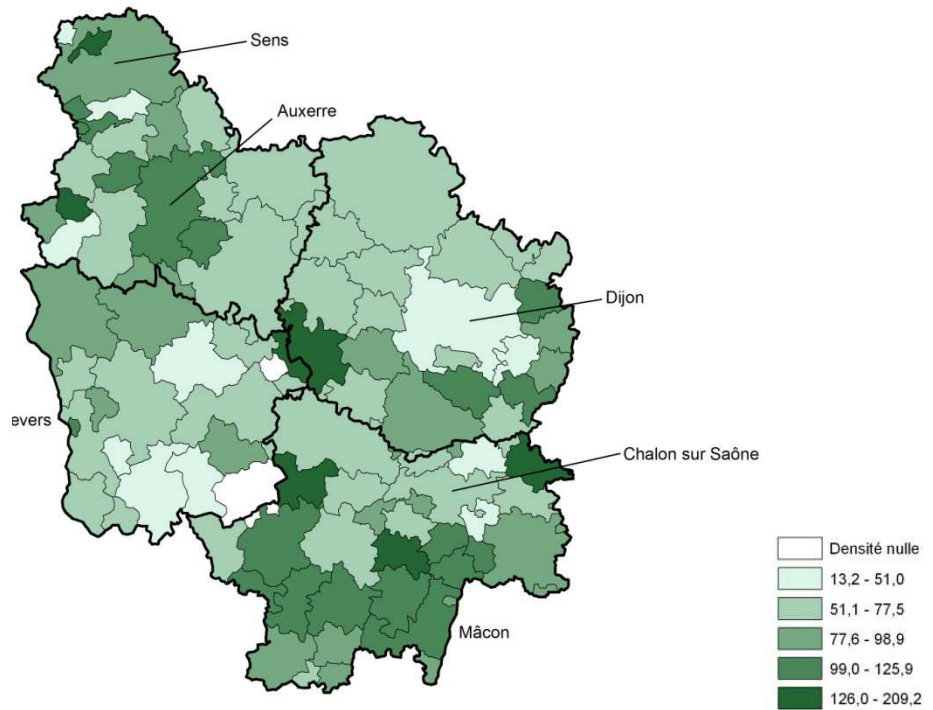
L'offre salariée de soins infirmiers proposée par les services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) n'est pas prise en compte dans ces cartes. Les soins dispensés par le personnel soignant des Ssiad (essentiellement des aides-soignants) peuvent ainsi renforcer, sur certains territoires, ceux prodigués par les infirmiers libéraux représentés sur ces cartes. Les Ssiad interviennent principalement auprès de personnes âgées dépendantes.

CARTE 50 : LES INFIRMIERS LIBÉRAUX DANS LES BASSINS DE VIE DE BOURGOGNE AU 01/01/2009
EFFECTIFS



Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS

CARTE 51 : DENSITÉ D'INFIRMIERS LIBÉRAUX DANS LES BASSINS DE VIE DE BOURGOGNE AU
01/01/2009 (POUR 100 000 HABITANTS)



Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS



Pédiatres libéraux

- D'après la Cnamts, on dénombrait 37 pédiatres libéraux en Bourgogne au 1^{er} janvier 2009. Ce sont les bassins de vie des pôles urbains qui concentrent la plupart des effectifs, surtout celui de Dijon.
- Avec 12,5 praticiens pour 100 000 habitants, la densité de pédiatres en Bourgogne est inférieure à la moyenne nationale.
- L'ensemble des départements comptent moins de 15 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants. La densité varie de 12,0 à 32 pour 100 000 enfants de moins de 16 ans selon les bassins de vie.

TABLEAU 24 : EFFECTIFS ET DENSITÉS DE PÉDIATRES LIBÉRAUX PAR DÉPARTEMENT EN BOURGOGNE AU 01/01/2009

	Effectifs	Densité (/100 000 habitants de moins de 16 ans)
Côte-d'Or	11	11,5
Nièvre	5	13,7
Saône-et-Loire	14	14,2
Yonne	7	10,8
Bourgogne	37	12,5

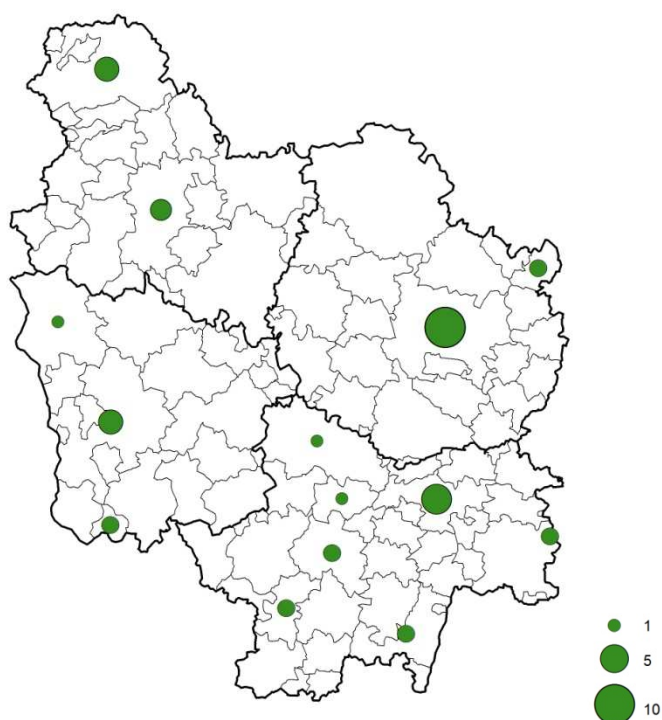
Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS

Précisions :

Les pédiatres dénombrés par la Cnamts exercent exclusivement ou partiellement à titre libéral. Les remplaçants ne sont pas pris en compte.

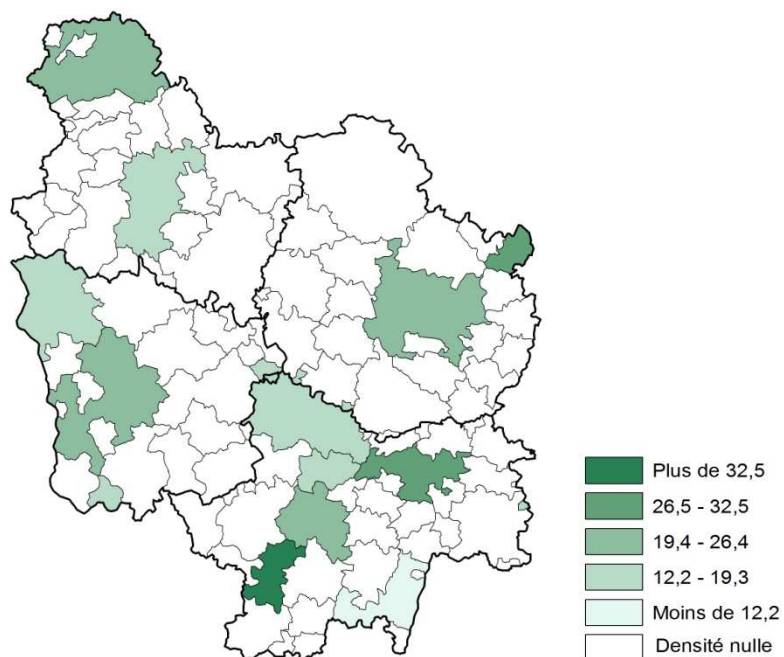
Les densités sont rapportées à la population des moins de 16 ans.

CARTE 52 : LES PÉDIATRES LIBÉRAUX DANS LES BASSINS DE VIE DE BOURGOGNE AU 01/01/2009



Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS

CARTE 53 : DENSITÉ DE PÉDIATRES LIBÉRAUX DANS LES BASSINS DE VIE DE BOURGOGNE AU 01/01/2009 (POUR 100 000 HABITANTS DE MOINS DE 16 ANS)



Sources : Cnamts (Snir), Insee (RP 2006), exploitation ORS



Pharmacies

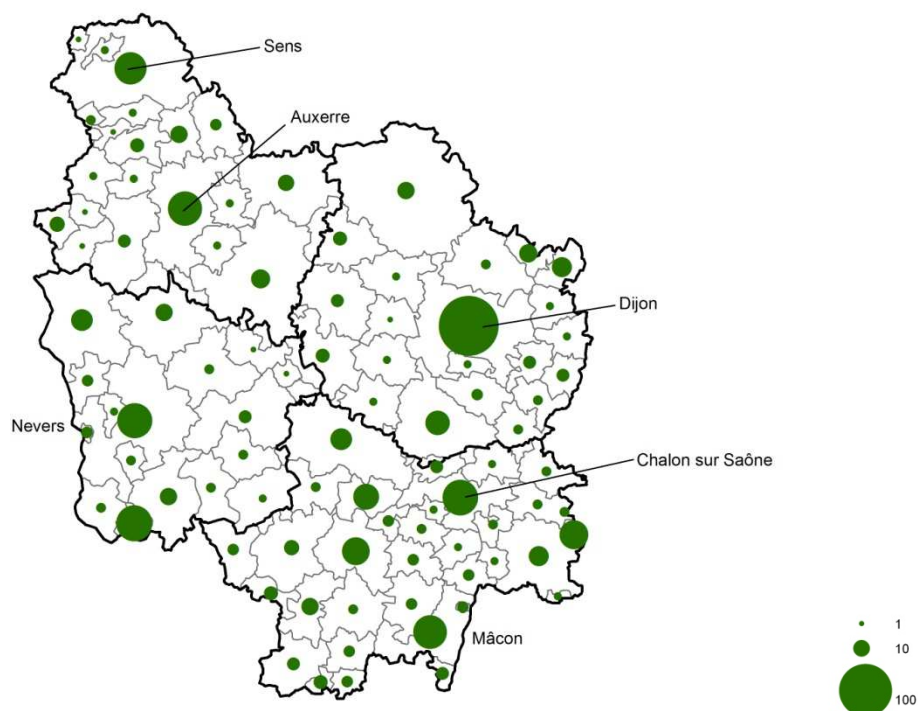
- L'Insee dénombrait 636 pharmacies en Bourgogne au 1^{er} janvier 2008.
- La région enregistre une densité de 39 pharmacies pour 100 000 habitants, proche du niveau national.
- Des disparités sont observées sur le territoire. Les densités de pharmacies varient de 36,4 pour 100 000 habitants en Côte-d'Or à 43,7 pour 100 000 dans la Nièvre.
- Les officines sont inégalement réparties au sein des départements. Les densités en pharmacie des bassins de vie les mieux dotés sont jusqu'à 4 fois supérieures à celles des bassins de vie les moins dotés.

TABLEAU 25 : EFFECTIFS ET DENSITÉS DE PHARMACIES PAR DÉPARTEMENT EN BOURGOGNE AU 01/01/2008

	Effectifs	Densité (/100 000)	Nombre d'habitants par pharmacie
Côte-d'Or	188	36,4	2 751
Nièvre	97	43,7	2 291
Saône-et-Loire	222	40,4	2 475
Yonne	129	37,9	2 636
Bourgogne	636	39,0	2 561

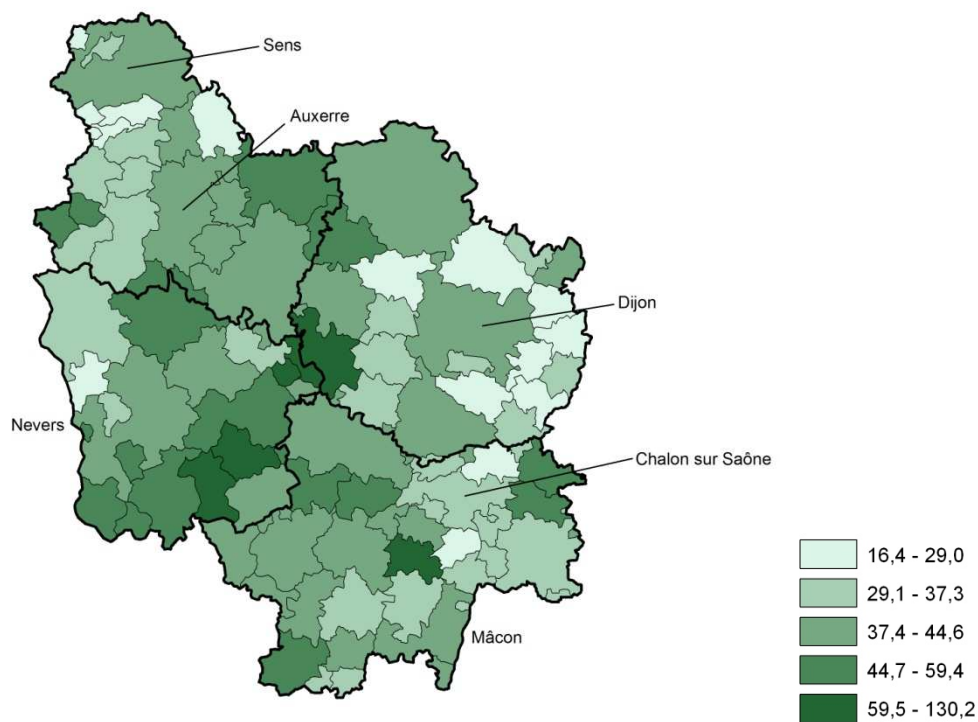
Sources : Insee (Sirene, RP 2008), exploitation ORS

CARTE 54 : LES PHARMACIES DANS LES BASSINS DE VIE DE BOURGOGNE EN 2008
EFFECTIFS



Sources : Insee (Sirene, RP 2008), exploitation ORS

CARTE 55 : DENSITÉ DE PHARMACIES DANS LES BASSINS DE VIE DE BOURGOGNE EN
2008 (POUR 100 000 HABITANTS)



Sources : Insee (Sirene, RP 2008), exploitation ORS



Zones fragiles pluriprofessionnelles

« La définition des zones fragiles pluriprofessionnelle repose sur une analyse de l'accès aux soins de premier recours. La méthodologie a pour objectif de cibler les territoires où les demandes de soins de la population ne sont pas ou mal absorbées par l'offre de soins actuelle.

L'originalité de la méthode consiste en une analyse :

- multifactorielle qui croise une vingtaine d'indicateurs relatifs à la demande de soins, l'offre de soins et la structure par âge de la population,
- pluriprofessionnelle qui s'attache aux médecins généralistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes et chirurgiens dentistes.

Il convient de préciser que le niveau de fragilité pluriprofessionnel ainsi mesuré a une portée relative : en effet, les zones identifiées comme fragiles en termes d'accès aux soins sont celles qui sont relativement plus fragiles que les autres.

La méthode a donc l'avantage d'identifier les zones les plus fragiles au sein de la région par des comparaisons infrarégionales. Ces dernières constituent alors les territoires prioritaires au déploiement des aides relatives au regroupement des professionnels de santé dans des structures pluriprofessionnelles et coordonnées.

- Les résultats de l'analyse font état de 36 bassins de vie fragiles, regroupant 22 % de la population bourguignonne.
- L'accès aux soins de premier recours est particulièrement préoccupant dans le département de la Nièvre : 60,7 % du territoire est qualifié de fragile. Quant aux autres départements, cet indicateur atteint 31,7 % pour la Côte-d'Or et l'Yonne et 33,9 % pour la Saône et Loire.
- Les zones fragiles correspondent aux zones rurales et vieillissantes de la Bourgogne : aussi retrouve-t-on le massif du Morvan, la Bresse Louhannaise, le Châtillonnais ainsi que l'arc reliant Champignelles à Tonnerre. »

Source : ARS Bourgogne

Précisions

Unité géographique : Bassin de vie

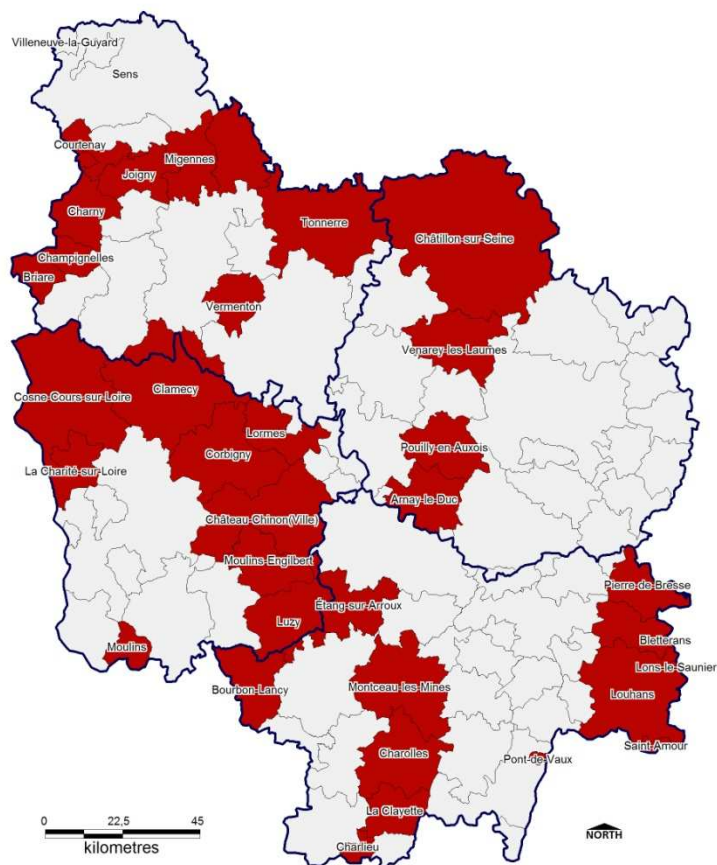
Professions : Médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens dentistes, pharmaciens (analyse indépendante)

Liste des indicateurs : Pour chaque profession : niveau de consommation, densité de PS, part des PS âgés de 55 ans ou plus, activité moyenne, part des personnes âgées de 75 ans ou plus. Soit un total de 20 indicateurs croisés.

Cas des bassins de vie inter-régionaux : Certains bassins de vie se situent « à cheval » sur deux régions. Parmi ces derniers, ceux qui ont une population inférieure à 2 500 habitants ont fait l'objet d'un traitement particulier pour ne pas biaiser les résultats obtenus.

Sources des données : Activité des PS : SNIIRAM 2010, consommation des patients : SNIIRAM 2009, sources des données populationnelles : 2007 pour définir le niveau de consommation et 2008 pour définir les densités professionnelles.

CARTE 56 : ZONES FRAGILES PLURIPROFESSIONNELLES EN BOURGOGNE



Source : ARS Bourgogne

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES CARTES

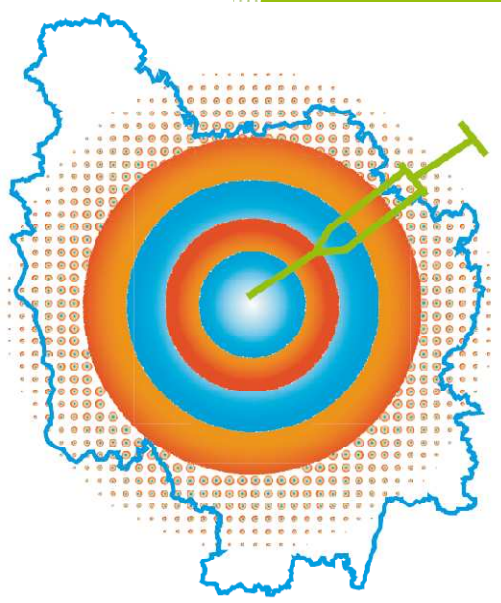
Carte 1 : Nombre d'enfants de 2 ans ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR 2007-2008 (extrapolation à partir des CS 24 et des naissances)	8
Carte 2 : Proportions d'enfants de 2 ans ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR (pour 100 CS 24 saisis) - % lissés 2007-2008.....	8
Carte 3 : Nombre d'enfants de 2 ans ayant reçu deux doses de vaccin ROR 2007-2008 (extrapolation à partir des CS 24 et des naissances)	9
Carte 4 : Pourcentage d'enfants de 2 ans ayant reçu deux doses de vaccin . ROR (pour 100 CS 24 saisis) - % lissés 2007-2008	9
Carte 5 : Nombre d'enfants de 3-4 ans ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR 2009-2011 (parmi les bilans de santé recueillis)	12
Carte 6 : Pourcentage d'enfants de 3-4 ans ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR 2009-2011 (pour 100 carnets de santé vus)	12
Carte 7 : Nombre d'enfants de 3-4 ans ayant reçu deux doses de vaccin ROR 2009-2011 (parmi les bilans de santé recueillis)	13
Carte 8 : Pourcentage d'enfants de 3-4 ans ayant reçu deux doses de vaccin ROR 2009-2011 (pour 100 carnets de santé vus)	13
Carte 9 : Nombre d'élèves de 6 ^e ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR 2010-2012 (parmi les collègues répondants).....	16
Carte 10 : Pourcentage d'élèves de 6 ^e ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR 2010-2012 (pour 100 carnets de santé vus)	16
Carte 11 : Nombre d'élèves de 6 ^e ayant reçu deux doses de vaccin ROR 2010-2012 (parmi les collègues répondants).....	17
Carte 12 : Pourcentage d'élèves de 6 ^e ayant reçu deux doses de vaccin ROR 2010-2012 (pour 100 carnets de santé vus).....	17
Carte 13 : Nombre d'élèves de 2 ^{nde} et terminale ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR 2010-2012 (parmi les lycées répondants)	20
Carte 14 : Pourcentage d'élèves de 2 ^{nde} et terminale ayant reçu au moins une dose de vaccin ROR 2010-2012 (pour 100 carnets de santé vus).....	20
Carte 15 : Nombre d'élèves de 2 ^{nde} et terminale ayant reçu deux doses de vaccin ROR 2010-2012 (parmi les lycées répondants).....	21
Carte 16 : Pourcentage d'élèves de 2 ^{nde} et terminale ayant reçu deux doses de vaccin ROR 2010-2012 (pour 100 carnets de santé vus)	21
Carte 17 : Nombre de consommateurs 2010-2011 (nb d'assurés ayant eu au moins une délivrance de vaccin)....	24
Carte 18 : Nombre de consommateurs pour 1 000 habitants - Taux lissés 2010-2011	24
Carte 19 : Nombre de consommateurs de moins de 30 ans 2010-2011 (nb d'assurés ayant eu au moins une délivrance de vaccin).....	25
Carte 20 : Nombre de consommateurs de moins de 30 ans pour 1 000 habitants - Taux lissés 2010-2011	25
Carte 21 : Profils des cantons en termes de couverture vaccinale	29
Carte 22 : Les cantons (numéros de canton selon l'Insee*)	37
Carte 23 : Les pays	37
Carte 24 : La population dans les cantons de Bourgogne en 2008	41
Carte 25 : Densité de population au km ²	41
Carte 26 : Les naissances dans les cantons de Bourgogne en 2010.....	43

Carte 27 : Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	43
Carte 28: La population des enfants de 2 ans dans les cantons de Bourgogne en 2008	45
Carte 29 : Part des enfants de 2 ans en 2008 (pour 100 habitants).....	45
Carte 30: La population des 3-4 ans dans les cantons de Bourgogne en 2008.....	47
Carte 31 : Part des 3-4 ans en 2008 (pour 100 habitants)	47
Carte 32: La population des moins de 30 ans dans les cantons de Bourgogne en 2008	49
Carte 33 : Part des moins de 30 ans en 2008 (pour 100 habitants).....	49
Carte 34 : Les revenus des ménages dans les cantons de Bourgogne en 2009	53
Carte 35 : Part des ménages fiscaux non imposés en 2009 (pour 100 ménages fiscaux).....	53
Carte 36 : Les allocataires des principaux minima sociaux dans les cantons de Bourgogne (AAH, API, ASS, RMI) en 2007	55
Carte 37 : Part des allocataires en 2007 (pour 100 habitants âgés de 15 à 59 ans)	55
Carte 38 : Population de 20 à 29 ans non scolarisée peu ou pas diplômée dans les cantons de Bourgogne en 2008	57
Carte 39 : Population de 20 à 29 ans non scolarisée peu ou pas diplômée dans les cantons de Bourgogne en 2008	57
Carte 40 : Les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (Régime général) dans les cantons de Bourgogne au 31 décembre 2009	59
Carte 41 : Part des bénéficiaires dans la population totale au 31 décembre 2009	59
Carte 42 : Les familles monoparentales dans les cantons de Bourgogne en 2008.....	61
Carte 43 : Part des familles monoparentales en 2008 (pour 100 familles).....	61
Carte 44 : Les ouvriers et les employés dans les cantons de Bourgogne en 2008.....	63
Carte 45 : Part des ouvriers et des employés en 2008 (pour 100 personnes actives ayant un emploi)	63
Carte 46 : Les chômeurs par zone d'emploi en Bourgogne en 2008	65
Carte 47 : Taux de chômage en 2008 (pour 100 actifs)	65
Carte 48 : Les médecins généralistes libéraux dans les bassins de vie de Bourgogne au 01/01/2009	69
Carte 49 : Densité médecins généralistes libéraux dans les bassins de vie de Bourgogne au 01/01/2009 (pour 100 000 habitants)	69
Carte 50 : Les infirmiers libéraux dans les bassins de vie de Bourgogne au 01/01/2009	71
Carte 51 : Densité d'infirmiers libéraux dans les bassins de vie de Bourgogne au 01/01/2009 (pour 100 000 habitants).....	71
Carte 52 : Les pédiatres libéraux dans les bassins de vie de Bourgogne au 01/01/2009	73
Carte 53 : Densité de pédiatres libéraux dans les bassins de vie de Bourgogne au 01/01/2009 (pour 100 000 habitants de moins de 16 ans).....	73
Carte 54 : Les pharmacies dans les bassins de vie de Bourgogne en 2008.....	75
Carte 55 : Densité de pharmacies dans les bassins de vie de Bourgogne en 2008 (pour 100 000 habitants).....	75
Carte 56 : zones fragiles pluriprofessionnelles en Bourgogne	77

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Couverture vaccinale des enfants de 2 ans en Bourgogne en 2007-08	7
Tableau 2 : Couverture vaccinale des enfants de 3-4 ans en Bourgogne pour les dernières années disponibles	11
Tableau 3 : Couverture vaccinale des élèves de 6 ^{ème} en Bourgogne pour les années scolaires 2010-11 et 2011-12	15
Tableau 4 : Couverture vaccinale des élèves de 2 ^{nde} et Tale en Bourgogne pour les années scolaires 2010-11 et 2011-12	19
Tableau 5 : Consommants de vaccins ROR en Bourgogne (population générale et moins de 30 ans) en 2010-11	23

Tableau 6 : Principaux résultats en termes de couverture vaccinale et de remboursement de vaccins en Région	31
Tableau 7 : Les cantons dans les départements de Bourgogne, nombres et population en 2006	36
Tableau 8 : Les pays dans les départements de Bourgogne, population en 2006	36
Tableau 9 : Les Correspondances Codes Insee - Cantons	38
Tableau 10 : Population des départements de Bourgogne en 2008.....	40
Tableau 11 : Nombre de naissances et taux de natalité dans les départements de Bourgogne en 2010	42
Tableau 12 : Les enfants de 2 ans (effectifs et taux) dans les départements de Bourgogne en 2008.....	44
Tableau 13 : Les enfants de 3-4 ans (effectifs et taux) dans les départements de Bourgogne en 2008.....	46
Tableau 14 : Les moins de 30 ans (effectifs et taux) dans les départements de Bourgogne en 2008	48
Tableau 15 : Revenu annuel moyen par unité de consommation pour l'ensemble des ménages fiscaux par département en Bourgogne en 2009	52
Tableau 16 : Effectifs et part des allocataires de minima sociaux (RMI, AAH, API, ASS) en 2007.....	54
Tableau 17 : Effectifs et part des personnes de 20 à 29 ans non scolarisées, peu ou pas diplômées dans les départements de Bourgogne en 2008	56
Tableau 18 : Effectifs et part des bénéficiaires de la CMUc parmi les assurés du régime général fin 2009.....	58
Tableau 19 : Effectifs et part des familles monoparentales en Bourgogne en 2008	60
Tableau 20 : Effectifs des employés et ouvriers dans les départements de Bourgogne en 2008.....	62
Tableau 21 : Effectifs et part des chômeurs dans la population active, dans les départements de Bourgogne en 2008.....	64
Tableau 22 : Effectifs et densités de médecins généralistes libéraux par département en Bourgogne au 01/01/2009.....	68
Tableau 23 : Effectifs et densités d'infirmiers libéraux par département en Bourgogne au 01/01/2009	70
Tableau 24 : Effectifs et densités de pédiatres libéraux par département en Bourgogne au 01/01/2009	72
Tableau 25 : Effectifs et densités de pharmacies par département en Bourgogne au 01/01/2008.....	74



Observatoire régional de la santé de Bourgogne

Parc de Mirande
14 H rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON

 03 80 65 08 10 Fax 03 80 65 08 18
 Ors.Brg@wanadoo.fr Site : ors-bourgogne.org